

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vallée de la Dordogne Corrézienne



Diagnostic patrimonial de la Vallée de la Dordogne Corrézienne

Septembre 2023

Table des matières

Introduction.....	1
Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée de la Dordogne Corrézienne.....	1
Les instances de gouvernance	1
L'équipe	2
Projet de territoire et missions.....	2
La mission patrimoine	3
Historique de la mission patrimoine du syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne.....	4
Enjeu du diagnostic	4
Objectifs du diagnostic.....	4
Cibles du diagnostic.....	4
I / Diagnostic territorial	5
Situation	5
Organisation administrative.....	7
Caractéristiques du territoire	8
Un territoire peu attractif.....	8
La dynamique démographique : un territoire vieillissant	9
La population active et l'emploi	9
L'économie	10
L'offre de services.....	11
L'habitat et le logement	11
La place du patrimoine dans les contractualisations	12
Etat.....	12
Région.....	12
Département	14
Europe – fonds européens	14
II/ Diagnostic patrimonial de la Vallée de la Dordogne Corrézienne	17
Définitions du patrimoine et enjeux actuels	17
Définition du patrimoine	17
Thématiques prospectives.....	18
Les milieux naturels de la vallée de la Dordogne corrézienne	20
Un territoire au carrefour de la montagne Limousine et du bassin aquitain, structuré autour de la Dordogne.....	20
Un patrimoine paysager, floristique et faunistique riche et diversifié	22
Histoire, culture et patrimoine bâti.....	28
Préhistoire (-2,8 M à -3 300).....	28

Antiquité (-3 500 à 476).....	28
Le Moyen Âge (Ve – fin XVe).....	29
L'époque moderne (fin XVe – fin XVIIIe)	31
L'époque contemporaine (du XIXe siècle à nos jours).....	31
La vie paysanne en vallée de la Dordogne corrézienne : architecture, productions agricoles et patrimoine immatériel	33
Les zones de protection patrimoniale	39
Les zones Natura 2000.....	39
Les sites inscrits et classés au titre de la loi de 1930.....	40
La réserve de biosphère UNESCO	40
Les arrêtés de Protection Biotope (APB)	41
Le projet de Réserve Naturelle Régionale	42
Les monuments historiques classés et inscrits.....	42
Les Sites Patrimoniaux Remarquables.....	43
Etat des lieux des travaux de recherche.....	44
Exemples de thématiques patrimoniales à approfondir	44
Les lieux d'accueil du public	47
L'office de tourisme Vallée de la Dordogne et les bureaux d'information touristique	47
Les principaux sites d'accueil	48
Les acteurs agissant dans le domaine du patrimoine	49
La signalétique patrimoniale sur le territoire.....	50
Les plaques de bourg.....	50
Les sentiers d'interprétation.....	50
Les actions de valorisation du patrimoine	52
Les différents modes de valorisation.....	52
Atouts / Faiblesses / Menaces / Opportunités.....	53
Conclusion - La mise en valeur des richesses patrimoniales locales : quelle opportunité pour le PETR ?	54
Un support pour le tourisme ?	54
Un support pour l'attractivité du territoire ?	55
Un support identitaire ?	55
Les enjeux patrimoniaux en vallée de la Dordogne corrézienne	57
Bibliographie.....	58
Annexes	59

Introduction

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée de la Dordogne Corrézienne

Le PETR est un syndicat mixte fermé qui regroupe deux communautés de communes : le Midi Corrézien au sud-ouest et la Xaintrie Val'Dordogne au nord-est. Il a été créé au 1^{er} janvier 2017.

Les instances de gouvernance

Le **Comité syndical** est l'instance délibérative du PETR. Les EPCI à fiscalité propre qui le composent sont représentés en tenant compte du poids démographique des membres, chacun disposant au moins d'un siège et aucun ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges.

Le **bureau** composé du Président, des deux vice-présidents et de trois autres membres par EPCI. Organe exécutif du Comité syndical, il examine les projets, participe à l'avancée des travaux et prépare les décisions du Comité syndical.

Les différentes **commissions** thématiques sont des groupes de travail, composés d'élus et, sur proposition, de personnes ressources ou de partenaires.

Le **Conseil de développement** est composé de représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives existant sur son territoire. Il est consulté sur les principales orientations et sur toute question d'intérêt territorial.

Afin, une **conférence des maires** réunit les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. Celle-ci est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Elle se réunit au moins une fois par an.

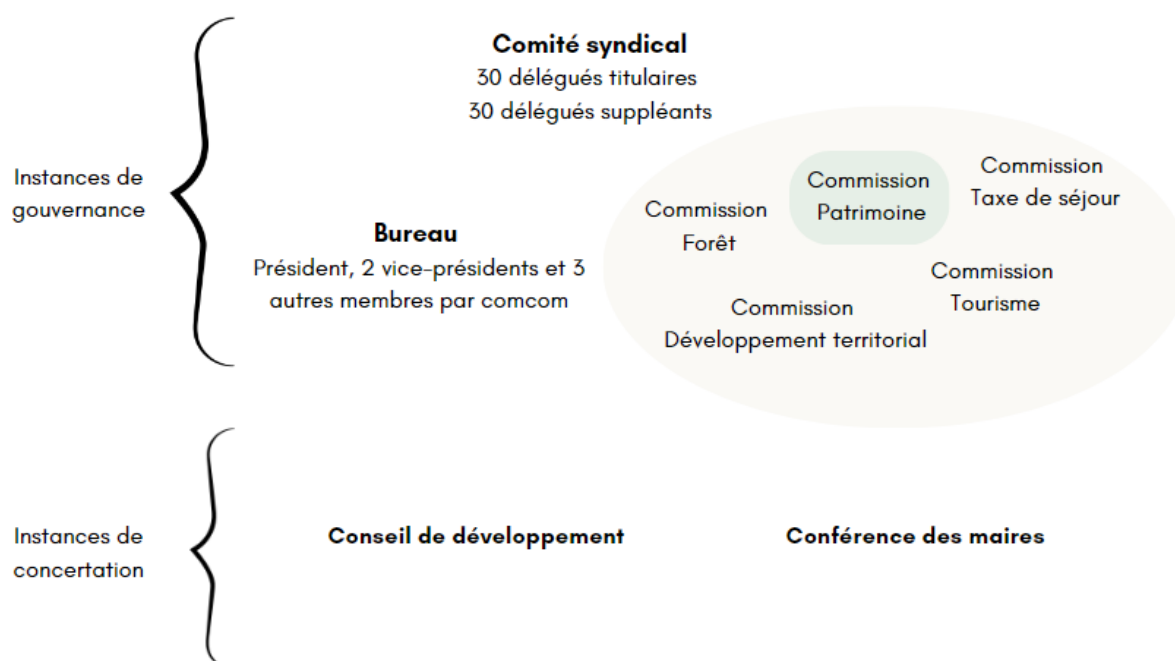


Figure 1 - Les instances de gouvernance et de concertation du PETR VDC

Si les élus communautaires connaissent le PETR, tous les élus, notamment communaux, ne le connaissent pas ou du moins, identifient mal son rôle. L'instance de concertation qu'est la conférence

des maires est pourtant le lieu idéal pour cela. Néanmoins, celle-ci ne se tient que très rarement, et le PETR VDC n'est pas un cas isolé. Dans un référé sur les PETR publié le 10 mai 2022, la Cour des comptes pointe du doigt les objectifs non atteints des PETR et notamment un manque de gouvernance : « la conférence des maires, notamment, n'a pas lieu dans plus de la moitié des pôles »¹.

L'équipe

L'équipe du PETR se compose d'une directrice, coordonnant les chargés de missions thématiques et la gestion des fonds européens à l'échelle locale.

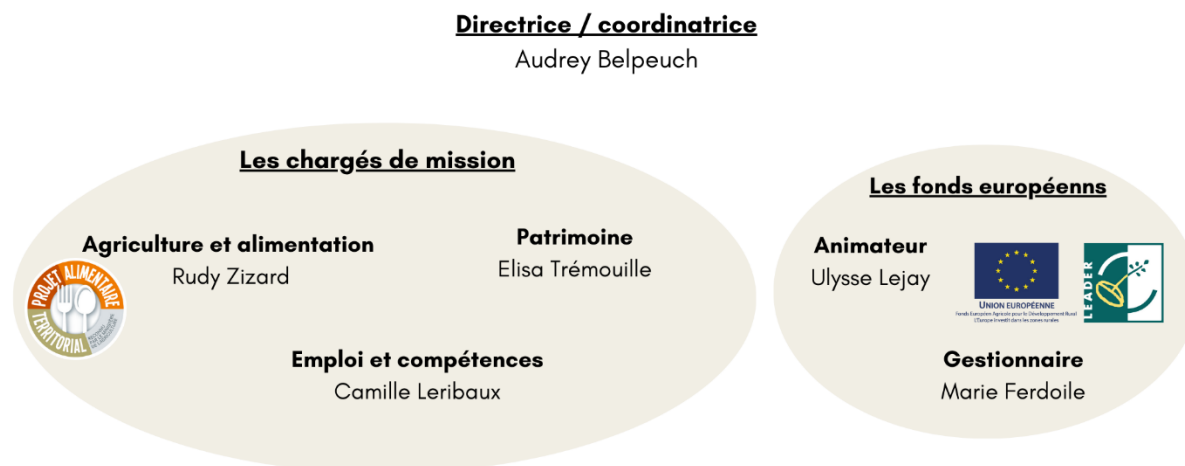


Figure 2 - L'équipe du PETR VDC

Projet de territoire et missions

Le PETR élabore un **projet de territoire** dont l'objectif est de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social. Il est élaboré pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent. Afin de mettre en œuvre ce projet de territoire, le PETR, les EPCI qui le composent, le conseil départemental et le conseil régional associés à son élaboration concluent une **convention territoriale** qui détermine les missions déléguées au PETR afin que celles-ci soient exercées en leur nom. (art. L.5741-2 du Code général des collectivités territoriales)

Le projet de territoire doit permettre de faire émerger des axes stratégiques qui guident les missions du PETR.

Le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne ne dispose ni d'un projet de territoire, ni d'une convention territoriale. Néanmoins, le **contrat de développement et de transitions 2023** avec la Région et la note d'enjeu qui l'accompagne font office de projet de territoire.

Selon les statuts de 2017, le PETR a pour mission :

- **Élaborer et suivre le projet de territoire** du PETR pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent, définissant l'identité du territoire, les conditions de son développement économique, écologique, touristique, culturel et social, et les actions en matière de

¹ L'analyse de la Cour porte sur 24 PETR sur les 124 mis en place. Source : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/285157-poles-dequilibre-territorial-et-rural-petr-des-objectifs-non-atteints#:~:text=La%20Cour%20des%20comptes%20a,ses%20objectifs%20selon%20la%20Cour.>

développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique, ou toute autre question d'intérêt territorial ;

- **Fédérer et coordonner des actions et projets** touchant à l'aménagement de l'ensemble de son territoire et portés par les divers acteurs locaux, mettre en cohérence, accompagner et soutenir ces actions et projets auprès des partenaires extérieurs ;
- **Être le cadre de la contractualisation** avec les instances locales, départementales, régionales, nationales et européennes des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires, et à ce titre porter et mettre en œuvre les différents dispositifs de contractualisation avec l'État, la Région, le Département et l'Union européenne ;
- **Répondre à des appels à projets** dans l'intérêt et pour le compte de ses membres ;
- **Mettre en place tout service d'ingénierie** technique, financière et de prospective pour accompagner les diverses collectivités adhérentes dans l'exercice de leurs compétences et la mise en œuvre des programmes relevant du projet de territoire ;
- **Accompagner tout projet d'intérêt territorial à l'échelle de la Vallée de la Dordogne Corrézienne** : étude, coordination et réalisation d'actions, soutien et accompagnement technique et financier de porteurs de projets public ou privé dans des domaines variés liés à l'aménagement et au développement du territoire.

De plus, le PETR exerce la **compétence « Promotion du tourisme »** : créations d'offices de tourisme chargés de l'accueil, de l'information des touristes et de la promotion du territoire, participation à l'élaboration des objectifs et de la mise en œuvre de la politique touristique de l'office de tourisme de destination, perception de la taxe de séjour.

Les missions du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne reposent sur :

- Des missions générales :
 - Suivi de la programmation territoriale
 - Développement territorial
 - Tourisme
- Des missions à la carte (choisies par les EPCI) :
 - Alimentation
 - Emploi et compétences
 - **Patrimoine**
 - Fonds européens

La mission patrimoine

La thématique patrimoine n'est traitée que depuis récemment. Conscient des richesses patrimoniales du territoire, les élus ont souhaité confier au PETR la mission d'étudier la faisabilité d'une candidature au **label Pays d'art et d'histoire**. Ce travail a été initié par deux groupes d'étudiants du Master Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial de Limoges puis deux stagiaires de 6 mois, entre 2021 et 2023. La mission patrimoine du PETR s'incarne aussi par l'édition d'un livret à destination des 8-12 ans et d'une Classe patrimoine : deux projets pédagogiques à destination du public scolaire.

En cours de structuration, cette mission se caractérise par une démarche expérimentale. Elle devrait se pérenniser et prendre tout son essor début 2024, avec la création d'un poste à plein temps.

Historique de la mission patrimoine du syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne

La thématique patrimoniale est plus ancienne que les années 2020. En effet, dès les années 2000, des actions sont menées en faveur de la valorisation du patrimoine local, notamment dans un but touristique. Il s'agit d'améliorer l'offre touristique en la rendant plus qualitative et accessible au plus grand nombre. Le syndicat intercommunal de développement Beaulieu-Beynat-Meyssac (SIDBBM) et l'Association pour le Développement et l'Animation de la Xaintrie et du Pays d'Argentat (ADAXA) ont ainsi porté l'étude d'un pré-inventaire du patrimoine bâti entre 2003 et 2005, créé des panneaux de médiation et de signalétique sur l'ensemble du territoire, des expositions présentant les résultats du pré-inventaire, programmé des actions culturelles.

Si une candidature au label Pays d'art et d'histoire était déjà envisagée, celle-ci n'a jamais abouti notamment pour des raisons politiques et pour des raisons de coûts importants à déployer pour le fonctionnement du label.

Enjeu du diagnostic

L'enjeu en 2023 est de réaliser un diagnostic patrimonial à l'échelle du PETR afin de se doter d'un outil commun pour la construction d'un projet patrimonial global et de se positionner quant à une candidature au label Pays d'art et d'histoire.

Objectifs du diagnostic

- **Outil de légitimation d'une démarche** pour définir un projet patrimonial de territoire
- **Outil d'aide à la décision** pour
 - L'attribution de la mission patrimoine au PETR (inscription au projet de territoire et à la convention territoriale)
 - La définition d'une stratégie patrimoine par le PETR et les EPCI qui le composent
- **Outil de dialogue entre acteurs** et support pour mettre en place une dynamique de réseau

Cibles du diagnostic

EPCI / élus du PETR / acteurs du patrimoine / partenaires

I / Diagnostic territorial

Situation

Situé à l'extrême est de la région Nouvelle Aquitaine, au sud du département de la Corrèze et limitrophes des départements du Cantal et du Lot, la Vallée de la Dordogne Corrèzienne est un territoire rural traversé par la Dordogne. Entre vallées et plateaux, gorges et plaines, le territoire se dessine et s'étend sur plus de 1 000 Km².

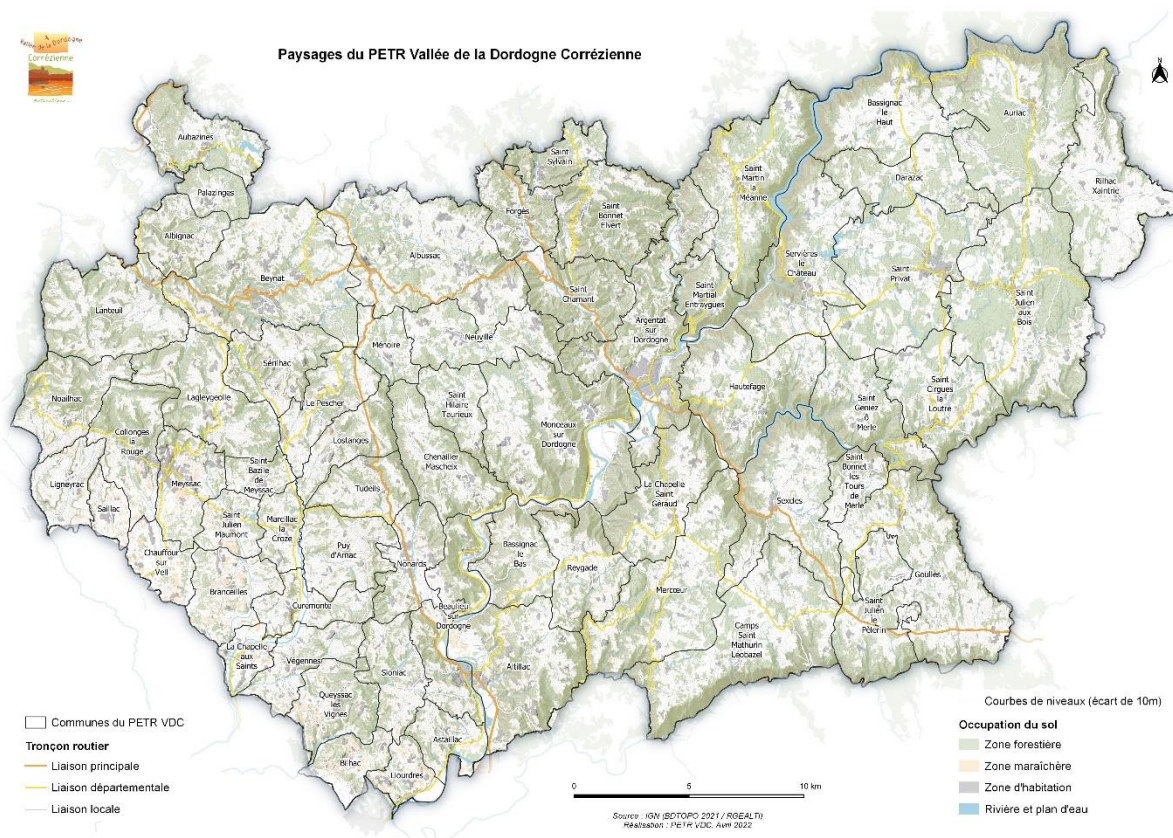


Figure 3 - Paysages du PETR VDC (Réalisation : Cédric Courageot)

- 24 254 habitants (INSEE, 2019)
- 23,28 hab./km² (2019)
- 1042 km²
- 64 communes
- 2 communautés de communes
- 5 petites centralités
- Taux d'évolution de la population -2,09% entre 2013 et 2018 (INSEE, RP)

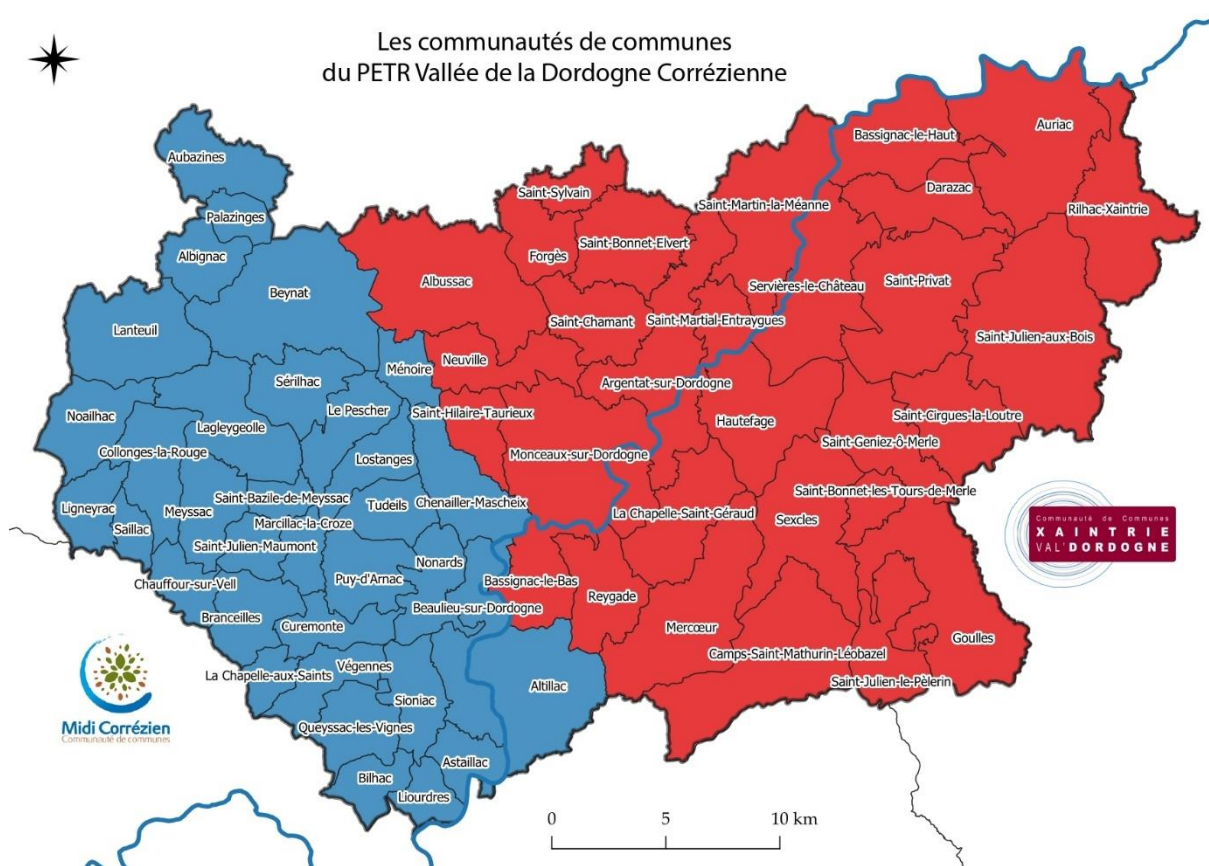


Figure 4 - Les communautés de communes du PETR VDC (Réalisation : Elisa Trémouille)

Seules cinq communes comptent plus de 1 000 habitants :

- Argentat-sur-Dordogne (3 074 hab.),
- Meyssac (1 318 hab.),
- Beaulieu-sur-Dordogne (1 310 hab.),
- Beynat (1 265 hab.)
- Saint-Privat (1 088 hab.)

Le PETR se divise en 5 bassins de vie² (INSEE) :

- Brive-la-Gaillarde
- Meyssac
- Argentat-sur-Dordogne
- Mauriac
- Saint-Céré (ayant englobé les bassins de vie 2012 de Beaulieu-sur-Dordogne, Biars-sur-Cère + bassin de Vayrac réduit)

La proximité de deux autoroutes A20 et A89, des voies ferroviaires via Brive-la-Gaillarde (ligne Paris/Toulouse) ou via Tulle (ligne Lyon/Bordeaux) et de l'aéroport de la Vallée de la Dordogne confère au territoire un positionnement de carrefour.

² Def bassin de vie

Organisation administrative

La Vallée de la Dordogne Corrézienne regroupe 64 communes au sein de deux EPCI : la communauté de communes de la Xaintrie Val'Dordogne et la communauté de communes du Midi Corrézien. Il est issu de l'ancien Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne, qui regroupait d'une part :

- Le Syndicat intercommunautaire de Développement du Pays de Beaulieu, Beynat, Meyssac (SIDBBM), composé de :
 - o La CC des villages du Midi Corrézien
 - o La CC du canton de Beynat
 - o La CC du Sud corrézien
- L'Association pour le Développement et l'Animation de la Xaintrie et du pays d'Argentat (ADAXA) composé de :
 - o La CC du pays d'Argentat
 - o La CC du canton de Saint-Privat
 - o La CC du canton de Mercœur

Historique

Les collectivités territoriales travaillaient déjà ensemble avant les fusions.

En 1996, le syndicat intercommunal de développement Beaulieu-Beynat-Meyssac (SID BBM) voit le jour.

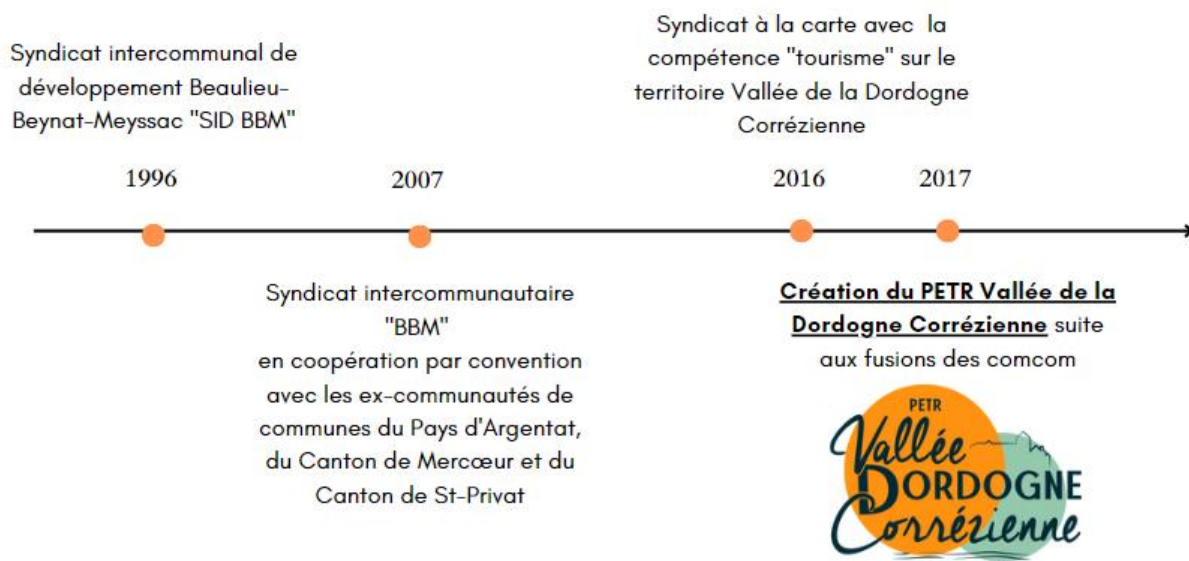
En 2007, il travaille par convention avec les communautés de Communes du Pays d'Argentat, du Canton de Saint Privat et du Canton de Mercœur.

En 2016, les conventions disparaissent et le Pays³ Vallée de la Dordogne Corrézienne est créé : « syndicat à la carte », il permet le développement et la promotion du tourisme sur le territoire, entre autres.

En 2017, la transformation du Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne en un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural⁴ va permettre de moderniser cet outil et de s'adapter au nouveau contexte institutionnel en lien avec les nouvelles intercommunalités. L'enjeu de cette évolution statutaire était de pouvoir renforcer les liens entre le Syndicat et ses Communautés de communes membres par une réflexion partagée sur l'avenir de l'ensemble du territoire et un développement des mutualisations et des coopérations pour la mise en œuvre des projets à l'échelle de toute la Vallée de la Dordogne Corrézienne.

³ Les Pays sont créés suite à la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire dite loi « Pasqua ». « Elle permet la création d'espaces non institutionnels de rencontre, de dialogue et de projet [...] le principe d'action est celui du volontariat et de la réflexion collective, grâce à l'incitation à contracter. » Source : <https://shorturl.at/mxP24>

⁴ Le PETR sont créés par la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM).



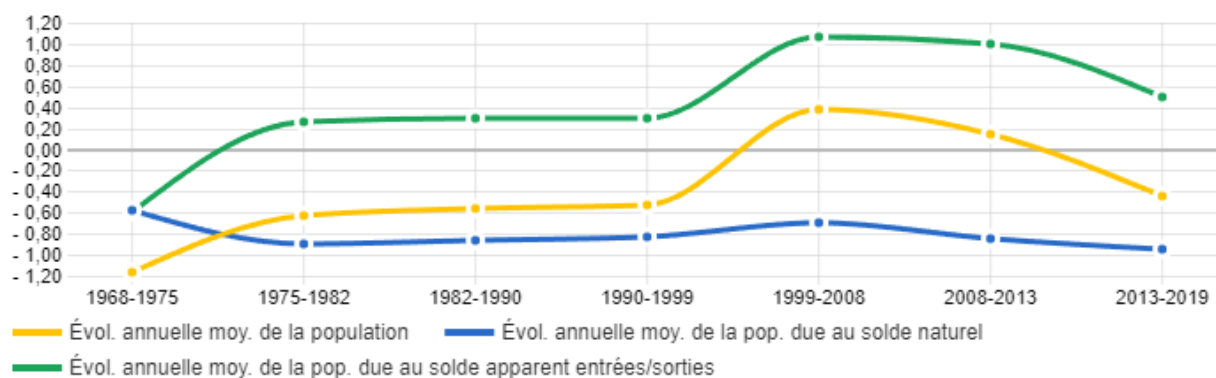
Caractéristiques du territoire

Un territoire peu attractif

Le taux d'évolution annuel de la population est de -0,45% entre 2013 et 2019 (INSEE, RP). Il s'explique au regard :

- Du taux de variation annuel moyen dû au solde apparent des entrées sorties entre 2013-2018 : 0,53% (INSEE, RP)
- Du taux de variation annuel moyen dû au solde naturel entre 2013-2018 : -0,95% (INSEE, RP)

Évolution de la population



Source : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 à RP2018 exploitations principales - Etat civil

Figure 5 - Evolution de la population PÉTR VDC

Le solde migratoire, légèrement positif ne comble pas le déficit que provoque le solde naturel pour le renouvellement des populations.

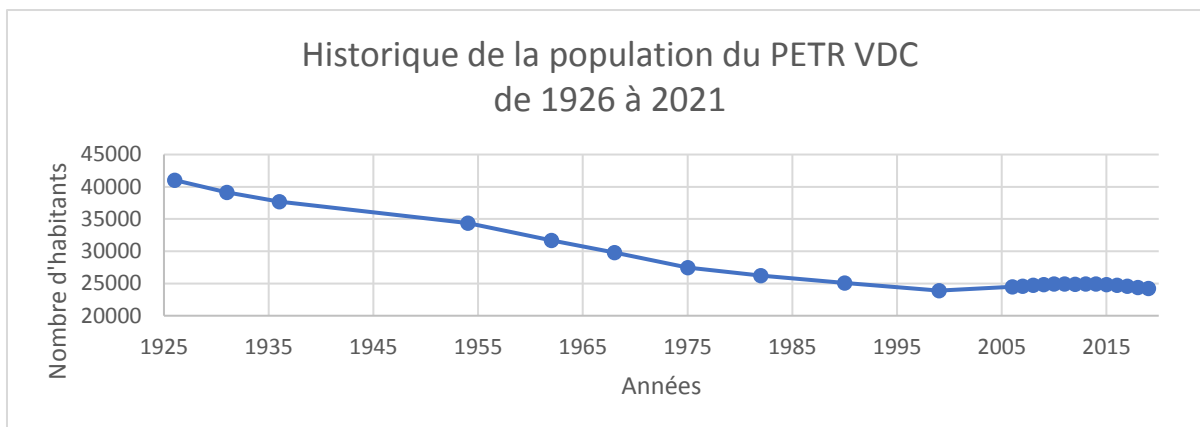


Figure 6 - Historique de la population du PETR VDC de 1926 à 2021 (Source : INSEE)

Focus sur les années 2006-2019.

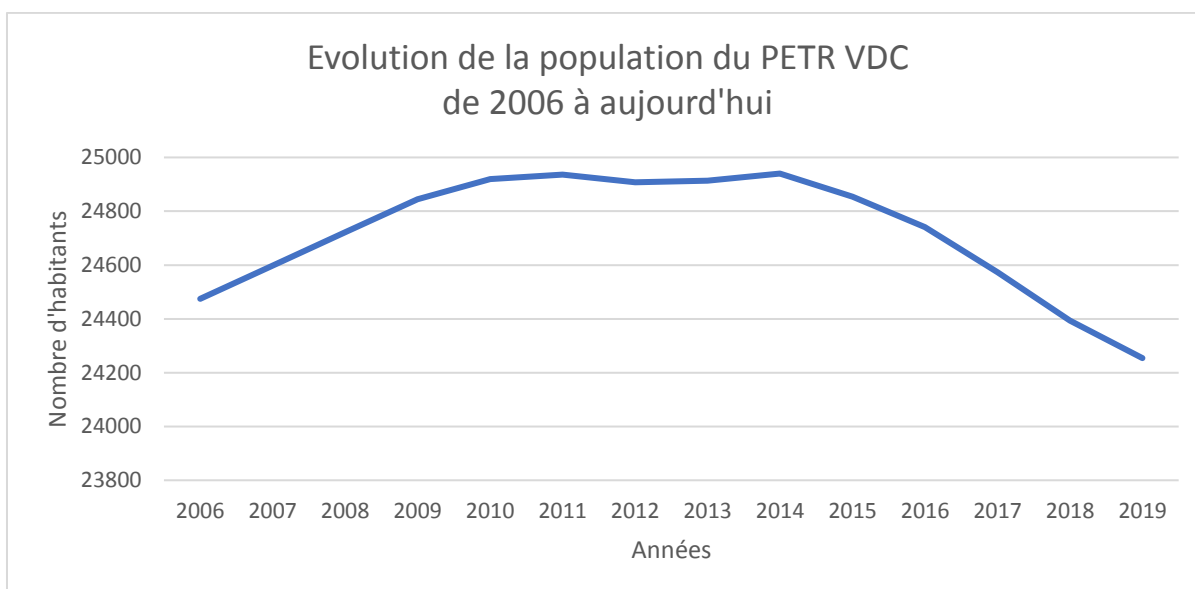


Figure 7 - Évolution de la population du PETR VDC de 2006 à aujourd'hui (Source : INSEE)

La dynamique démographique : un territoire vieillissant

En 2017, l'indice de vieillissement est de 179 sur le territoire, contre 87 en France de province. On observe des disparités sur le territoire. L'indice de vieillissement est de 167 sur la CC Midi Corrèzien et de 211 sur la CC Xaintrie Val'Dordogne.

Globalement, la partie nord-ouest du territoire, plus proche des villes de Brive et Tulle, a un indice de vieillissement moins élevé que les communes à l'est, limitrophes du Cantal. Le vieillissement global de la population aboutit à une répartition de la population par tranches d'âges assez déséquilibrée par rapport à la moyenne nationale, avec une surreprésentation des personnes âgées de 60 ans ou plus. Ce vieillissement de la population est à rapprocher d'une forte proportion de retraités (42% en 2018).

La population active et l'emploi

La Vallée de la Dordogne Corrèzienne est influencée par les **pôles urbains** et bassins d'emploi situés à proximité : Brive-la-Gaillarde, Tulle, Aurillac, Bretenoux/Biars-sur-Cère.

Brive est une importante **zone d'emploi**⁵ pour 14 communes à l'ouest du territoire et de Tulle pour toutes les autres.

Mobilités domicile-travail : Il existe peu d'échanges entre les deux EPCI du PETR. Près de 70% des personnes qui résident dans la CC Xaintrie Val'Dordogne y travaillent. À l'inverse, plus de la moitié des actifs de la CC Midi Corrèzien travaille en dehors du territoire, dont 20% en dehors de la Nouvelle Aquitaine. Il n'y a quasiment pas d'échanges entre les deux EPCI. L'analyse des flux dominants montre que la provenance des personnes qui viennent travailler sur le territoire du PETR sont en premier lieu de la CC Causses et Vallée de la Dordogne (Région Occitanie), puis Brive et Tulle. Inversement, on retrouve ces trois territoires comme principales destinations de travail des personnes domiciliées sur le territoire.

L'économie

- Taux de croissance de l'emploi négatif (-11,5% entre 2009-2019)
- Taux de chômage : 8,3% en 2018 (9,9% pour la Corrèze)
- 7 064 actifs en 2018
- Parmi cette population active,
 - 28,6% sont des employés
 - 24,3% sont des ouvriers
 - 5,8% sont des agriculteurs
- Sur le territoire,
 - L'agriculture représente 875 emplois (2019) soit 12,7% (contre 2,6% en France)
 - L'industrie représente 1 283 emplois (2019) soit 18,6% (contre 12% en France)
 - Le tertiaire pèse lui pour 61,5%

L'agriculture représente une part des emplois bien plus importante qu'à l'échelle nationale.

Les emplois industriels sont également plus nombreux en proportion.

Orientation sectorielle :

- **Poids de l'agriculture/sylviculture/pêche** comme spécificité du territoire
- **Parmi les emplois dans l'industrie** : le sous-secteur industriel de la fabrication de denrées alimentaires est également surreprésenté, avec plus de 8% des emplois contre 2,2% à l'échelle nationale, soit près de quatre fois plus
- **Parmi le tertiaire** : administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ; c'est le **sous-secteur de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement** qui représente **le plus d'emplois sur le territoire** (1 125 emplois soit près de 16% des salariés du secteur, soit deux fois plus qu'à l'échelle nationale).
- **L'hébergement : indice de l'importance du tourisme pour l'économie locale**

En effet, au vu de l'offre importante en campings, hôtels et résidences secondaires, du nombre de structures d'hébergement par habitant et de nuitées annuelles recensées sur le territoire, mais aussi du montant élevé des revenus touristiques, le poids du tourisme dans l'économie et dans l'emploi apparaît important. Il est cependant complexe d'établir précisément son poids, le tourisme étant par

⁵ Zone d'emploi, 2020, INSEE

nature transversal à plusieurs secteurs d'activité (hébergement et restauration, mais aussi commerces, divertissement, activités sportives, etc.).

Avec 23% de la capacité d'accueil touristique départementale, le PETR génère 17,6% des nuitées touristiques de la Corrèze.

76% sont des nuitées françaises et 24% étrangères.

- L'été représente 46% de part de marché, le printemps, 23%, l'automne, 18% et l'hiver 13%.

Total des nuitées touristiques : 1 339 000 (+2 800 - soit +0,2%)

Moyenne par jour 3 700 nuitées

Source : Etude Flux Vision 2023 sur l'année 2022.

L'offre de services

Le taux d'équipement pour 1000 habitants s'élève à 49,6 (2021). C'est supérieur à la moyenne nationale qui est de 35,8 pour 1000 hab. Ce taux comprend les services aux particuliers, tous les commerces, les services et équipements de l'enseignement, tous les services et équipement de la santé, les services de transport, de sport et du tourisme.

L'habitat et le logement

Le **parc de logement** est peu attractif : il y a une forte présence de résidences secondaires (26,2% en 2019) et une forte proportion de logements vacants (11,2% en 2019 mais stable depuis 2012). Il existe seulement 3% de logements HLM (contre 13% en France de province) sur le territoire.

L'offre de logements est peu dynamique d'une part car seulement 0,8 logements sont construits par an pour 1000 habitants, soit 5 fois moins qu'au niveau de la France ; d'autre part, l'offre est souvent en inadéquation avec les attentes, notamment car de nombreux bâtiments sont vétustes et nécessitent un investissement important en travaux. Cela constitue un frein aux nouvelles installations des ménages et notamment des jeunes ménages, disposant souvent de moins de moyens.

Le bâti ancien représente aussi une grande partie du parc de logement. Sa réhabilitation est souvent coûteuse et nécessite des compétences particulières (architectes, artisans). Il est nécessaire d'accompagner les propriétaires (actuels ou à venir) dans leurs travaux afin d'assurer une préservation du patrimoine qui fait partie intégrante de l'identité du territoire.

La place du patrimoine dans les contractualisations

La thématique du patrimoine se retrouve dans les différents contrats que porte le PETR.

Est proposé ci-dessous un rapide aperçu des enjeux territoriaux et de la place qu'occupe le patrimoine dans la contractualisation avec les partenaires du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne.

Etat

Pas de conventionnement direct entre le PETR et l'Etat mais sur le territoire, en lien avec le patrimoine, le tourisme et la redynamisation des centres-bourgs :

- **Programme Petites Villes de Demain** pour Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Meyssac, Argentat-sur-Dordogne
- **CRTE – XVD** : une fiche-action consacrée à la démarche PAH.
 - o Orientation stratégique B. De la vallée aux plateaux, valoriser et entretenir le patrimoine paysager. > Développer le maillage touristique > Obtenir la labellisation « Pays d'art et d'histoire »
- **CRTE – Midi Corrézien** : Orientation 1 : Favoriser un cadre de vie agréable et répondant aux besoins des habitants > Levier d'action n°4 : Favoriser une offre culturelle et de loisirs à destination des habitants > Projet identifié : Elaborer un projet culturel intercommunal soutenant la vie associative

Région

Contrat de développement et de transitions 2023-2025 Vallée de la Dordogne Corrézienne

6 grands enjeux ont été identifiés pour le territoire de projet Vallée de la Dordogne Corrézienne :

- AS 1 : Poursuivre la transition vers une alimentation locale, une agriculture et une sylviculture durables
- AS 2 : Maintenir l'emploi local et soutenir les besoins en formation des entreprises
- **AS 3 : Renforcer l'attractivité et le tourisme durable**
- **AS 4 : Accompagner un urbanisme durable via la rénovation énergétique, la revitalisation des centres-bourgs et la réduction des déchets**
- AS 5 : Favoriser la sécurisation de la ressource en eau via une gestion durable et pour tous les usages
- AS 6 : Sensibiliser et encourager les citoyens à la transition environnementale et écologique

Ces enjeux ambitieux doivent être la source d'une feuille de route pour les prochaines années. **Certains projets peuvent s'intégrer dans plusieurs enjeux, traduisant ainsi la volonté d'un développement global et transversal.**

FOCUS :

- **Axe stratégique 3 : Renforcer l'attractivité et le tourisme durable**

La Vallée de la Dordogne Corrézienne bénéficie de nombreuses reconnaissances nationales et au-delà, comme le classement de « Plus Beaux Villages de France », la « Réserve Mondiale de Biosphère » par l'UNESCO ou la création prochainement d'une Réserve Naturelle Régionale. Ces labels soulignent la **qualité et la diversité patrimoniale**. Cette **richesse architecturale et environnementale** nécessite toutefois une **importante préservation**, sécurisation des sites mais aussi mise en tourisme pour développer l'expérience du visiteur (canal des Moines, Tours de Merle, abbaye cistercienne d'Aubazine,...). Les offres touristiques doivent également intégrer des préoccupations environnementales et des modes de déplacements doux.

- **Axe stratégique 4 : Accompagner un urbanisme durable via la rénovation énergétique, la revitalisation des centres-bourgs et la réduction des déchets**

Les évolutions environnementales invitent à s'interroger sur de nombreuses problématiques en lien avec l'aménagement du territoire, l'urbanisation, les modes de déplacements, la **réhabilitation du bâti ancien ou de friches**, la gestion des déchets... Ces leviers d'actions sont autant de projets en Vallée de la Dordogne Corrézienne. Accompagner l'urbanisme durable, c'est aussi dans un territoire rural comme la Vallée de la Dordogne Corrézienne prendre en compte les difficultés d'accès aux services, un habitat dispersé et peu de moyens de transports collectifs. Les centres-bourgs sont de véritables lieux de vie, disposant d'une offre de services et commerciales de proximité à soutenir. Dans ces communes se trouvent également **de nombreux logements ou bâtiments vacants**. Une fois rénovés, ils pourraient permettre d'accueillir des nouvelles familles, des nouvelles activités. **Leurs rénovations auraient des retombées sur l'activité artisanale**. Les dynamiques démographiques comme le vieillissement de la population impliquent que de nouveaux services sont à proposer pour répondre aux besoins des habitants. Ces derniers peuvent d'ailleurs être créateurs d'activités et d'emplois. **L'enjeu est ambitieux et multisectoriel**, mais les solutions peuvent être innovantes, sur mesure pour le territoire et créatrices de richesses. Cet enjeu peut être un cercle vertueux pour le territoire.

Note d'enjeu asseyant la stratégie territoriale partagée du contrat régional de développement et de transitions 2023-2025

Axe 1 : Améliorer les facteurs d'attractivité pour favoriser le maintien de la population locale, l'accueil de nouveaux habitants et de touristes

- **Préserver et valoriser le patrimoine local**
- Anticiper le renouvellement de la population active en privilégiant l'insertion des jeunes dans les entreprises locales
- Adapter l'offre à la demande de logements pour répondre notamment à l'accueil de stagiaires et/ou de salariés, dont les saisonniers
- Offrir de nouveaux services

Axe 2 : Rééquilibrer le modèle de développement économique et réduire l'évasion commerciale

- **Soutenir les artisans** et les commerçants du territoire
- Créer un écosystème local favorable au développement de filières locales (agriculture, forêt, économie sociale et solidaire...)

Feuille de route Neo Terra

4 grands enjeux ont été identifiés pour le territoire de projet Vallée de la Dordogne Corrézienne dont 1 transversal :

- Enjeu 1 : Engager le territoire dans la transition vers une alimentation locale et une agriculture durable
- Enjeu 2 : Engager le territoire vers une gestion durable de la forêt
- **Enjeu 3 : Engager le territoire dans la transition vers un tourisme durable**
- **Enjeu 4 : Engager le territoire dans la transition vers un urbanisme durable via la rénovation énergétique, la revitalisation des centres-bourgs et la réduction des déchets**

FOCUS :

- **Enjeu 3 : Engager le territoire dans la transition vers un tourisme durable**

Des projets à accélérer :

- Candidature au label « Pays d'art et d'histoire »
- **Enjeu 4 : Engager le territoire dans la transition vers un urbanisme durable via la rénovation énergétique, la revitalisation des centres-bourgs et la réduction des déchets**

Des projets à accélérer :

- Opération de revitalisation des centres-bourgs des pôles urbains qui constituent l'armature urbaine et de services du territoire (Argentat-sur-Dordogne, Beaulieu-sur-Dordogne, Saint-Privat, Beynat, Meyssac) en soutenant la rénovation de logements.
- Opérations d'amélioration de l'habitat

Département

Contractualisation 2023-2025 avec le département de la Corrèze.

Libellé projet	Montant HT du projet	Aide du CD	Catégorie d'aide	Libellé catégorie d'aide	Année	Priorité
Etude Pays d'art et d'histoire	15 000€	3000€	5	Projets structurants	2023	1

Europe – fonds européens

Le PETR est la structure porteuse au niveau local des fonds européens. C'est le Groupe d'Action Local Vallée de la Dordogne Corrézienne - 64 communes / 2 communautés de communes (même périmètre que le PETR) - qui décide de l'attribution des fonds. Une convention signée entre le PETR et la Région encadre la gestion de ces fonds.

- Programmation LEADER VDC 2015-2022

Fiche-action 4 : Préservation et valorisation du patrimoine

Cf. en annexe 1 : Tableau récapitulatif des projets de la fiche d'action « Patrimoine » sur la programmation 2015-2022.

➤ Programmation fonds européens 2023-2027

Fiche-actions n°5 : Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité

Objectifs opérationnels :

- Sauvegarder, préserver et valoriser les patrimoines locaux emblématiques
- Favoriser l'appropriation des richesses locales et leur transmission auprès de la population locale
- Révéler un patrimoine historique et culturel remarquable

Types d'opérations soutenues :

- Restauration et valorisation du patrimoine emblématique du territoire : études et investissements liés à la restauration du patrimoine bâti, historique et culturel
- Aménagement de sites et d'espaces d'interprétation et de médiation : sécurisation et mise en tourisme de sites patrimoniaux, signalétique et infrastructures d'accès aux sites
- Action d'interprétation, de médiation et de sensibilisation : scénographie, interprétation, médiation auprès du grand public
- Actions de promotion, communication et valorisation de sites patrimoniaux remarquables, actions d'appropriation des richesses locales à destination des habitants du territoire

Fonds : FEDER 151 675 €

Plancher : 15 000 € / Plafond : 75 000 €

Fiche-action n°7 : Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés

Objectifs opérationnels :

- Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie
- Faciliter l'accès à la culture en milieu rural
- Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire
- Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants
- Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs
- Soutenir la vie associative locale
- Revitaliser les centres-bourgs

Types d'opérations soutenues :

- Equipements pour le développement et le maintien de l'accès aux services à la population
- Emergence de nouveaux services

Fonds : FEDER 150 000 €

Plancher : 15 000 € / Plafond : 75 000 €

Fiche-action n°8 : Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur

Objectifs opérationnels :

- Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie
- Faciliter l'accès à la culture en milieu rural
- Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire
- Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants
- Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs
- Soutenir la vie associative locale
- Revitaliser les centres-bourgs

Types d'opérations soutenues :

- Organisation et coordination d'évènements culturels
- Mise en réseau des acteurs locaux

Fonds : LEADER 50 000 €

Plancher : 5 000 € / Plafond : 20 000 €

Cf. annexe 2 : Présentation simplifiée des fiches action pour la programmation 2023-2027

II/ Diagnostic patrimonial de la Vallée de la Dordogne Corrézienne

Avant-propos

Le diagnostic patrimonial reprend les différents travaux qui ont déjà été menés sur le territoire. Il présente de manière non exhaustive et compilée des études qui ont été faites sur l'architecture, les matériaux, les paysages, la faune et la flore et le patrimoine immatériel. Lorsque des paragraphes sont extraits et repris dans ce diagnostic, ils sont mentionnés. La bibliographie indique les références sur lesquelles ce travail s'est appuyé.

Définitions du patrimoine et enjeux actuels

Définition du patrimoine

« Le patrimoine culturel désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales.

Il comprend le **patrimoine matériel** (mobilier, immobilier et immergé), le **patrimoine culturel immatériel** (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du **patrimoine naturel**. Cette définition exclut le patrimoine immatériel relatif à d'autres domaines culturels comme les festivals, les célébrations, etc. Elle inclut le **patrimoine industriel** et les peintures rupestres. »

Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles, 2009.

Enjeux actuels

Le patrimoine sert une construction identitaire et territoriale ; il devient une ressource pour le développement des territoires.

En effet, les enjeux actuels ne sont plus tant de tendre vers une défense de tout élément patrimonial mais bien de construire des **projets de territoire avec pour transversalité le patrimoine**.

Si les enjeux d'attractivité touristique ont pu guider des démarches de valorisation du patrimoine, **l'attractivité résidentielle** est aujourd'hui tout aussi importante pour des territoires ruraux en déprise démographique. La restauration et la conservation du patrimoine bâti touchent les **politiques de l'habitat et du logement** (biens en centre anciens vétustes, vacants, insalubres...) tout comme celles du patrimoine naturel (enjeux environnementaux, **préservation de la qualité du cadre de vie**).

Les patrimoines sont aujourd'hui de véritables leviers de développement⁶, inscrits au cœur des politiques locales et des projets de territoire.

⁶ Pour reprendre les termes utilisés par le CESER Nouvelle-Aquitaine. Voir la publication : CESER, *Les Patrimoines, leviers de développement des territoires*, février 2022. <https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/les-patrimoines-leviers-de-developpement-des-territoires>

Thématiques prospectives

Le patrimoine et le lien social :

Créer des passerelles entre le champ du patrimoine et le champ de l'insertion.

Exemple : l'action de REMPART « Patrimoine & lien social »

« Le projet repose sur la mise en place d'un processus d'accompagnement allant de la sensibilisation des jeunes au bénévolat, au patrimoine et aux techniques qui lui sont liées, à l'acquisition et la valorisation de savoir-être et de savoir-faire. » Il s'adresse aux jeunes entre 17 et 25 ans, sans emploi, ni formation, peu diplômés.

En savoir plus :

<https://www.rempart.com/sauvegarde-restauration-patrimoine/uploads/2021/09/Livret-APLS-2021.pdf>

Exemple : Tremplin Homme & Patrimoine

« TREMPLIN Homme et Patrimoine accueille à Brancion (commune de Martailly-lès-Brancion en Saône-et-Loire) des personnes sous-main de justice, dans le cadre de mesures de placement extérieur sur décision du juge d'application des peines. Les personnes accueillies prennent une part active à l'ensemble des travaux en cours : gestion d'espaces verts, travaux de restauration (maçonnerie, charpente, couverture...) et de réhabilitation (carrelage, placo, peinture...) encadrées par une équipe de professionnels.

Un accompagnement renforcé est mis en place afin d'identifier les problématiques rencontrées, d'apporter méthode et outils pour dépasser les freins, d'accroître les compétences professionnelles et de se positionner sur des emplois stables. Ce travail, conduit en étroite collaboration avec l'administration pénitentiaire vise à préparer la sortie de prison, à lutter contre le risque de récidive et à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes accueillies. »

En savoir plus :

<http://tremplinhp.com/>

Le patrimoine et l'éducation :

« Le patrimoine devrait faire partie intégrante du cursus scolaire officiel ou d'activités périscolaires, et permettre d'acquérir des compétences précises au moyen d'une approche pluridisciplinaire et transversale. L'éducation au patrimoine contribue à une compréhension et à un respect plus profonds de notre cadre de vie, de nous-même et d'autrui. »

Stratégie 21 K1 « Mieux intégrer l'éducation au patrimoine dans les cursus scolaires » du Conseil de l'Europe

La patrimoine, l'attractivité, la créativité :

Développement économique d'un point de vue touristique (guides-conférenciers, emplois indirects : restaurateurs, hébergeurs...) mais aussi : création/maintien d'emplois dans les domaines de la médiation, du bâtiment (architectes, artisans).

Créativité et revitalisation: réinventer l'occupation des bâtiments historiques pour leur donner une nouvelle vie.

Distinction :

- Réhabilitation : rendre apte à un usage donné tout en reconnaissant la qualité initiale du bâti / améliorer le confort intérieur tout en conservant l'aspect extérieur initial
- Rénovation : remettre à neuf
- Restauration : agir avec les mêmes matériaux et techniques, sans modifications ni aménagement de confort

Bâtiments à cibler : les édifices culturels non utilisés ou très peu utilisés pour accueillir des expositions, les transformer en lieux culturels ; les friches ou bâtiments historiques vacants.

Exemple de la réhabilitation en cours de la friche de la Françonnie (maison bourgeoise du XVIIème siècle) en habitat intergénérationnel à Argentat-sur-Dordogne.



© Michel Dubois

Les milieux naturels de la vallée de la Dordogne corrézienne

Un territoire au carrefour de la montagne Limousine et du bassin aquitain, structuré autour de la Dordogne

Ce paragraphe reprend les travaux de Christelle DURAND et du groupe d'étudiants ayant travaillé sur le territoire en 2021.

La **Dordogne** traverse le territoire du nord-est vers le sud-ouest. Quelques communes autour de Beynat se situent sur le bassin versant de la Corrèze. La ligne de séparation des eaux est au point culminant de Roche de Vic (Albussac, 636m). Les **profondes gorges** en amont d'Argentat ont permis l'aménagement de barrages hydro-électriques sur la rivière Dordogne et ses affluents (la Maronne et la Cère). Passé Argentat, la Dordogne serpente à travers une vallée plus ouverte jusqu'à Beaulieu, ce qui lui vaut le surnom de **Riviera limousine**. La confluence Dordogne/Cère marque le début d'une Dordogne Quercyenne et Périgourdine.

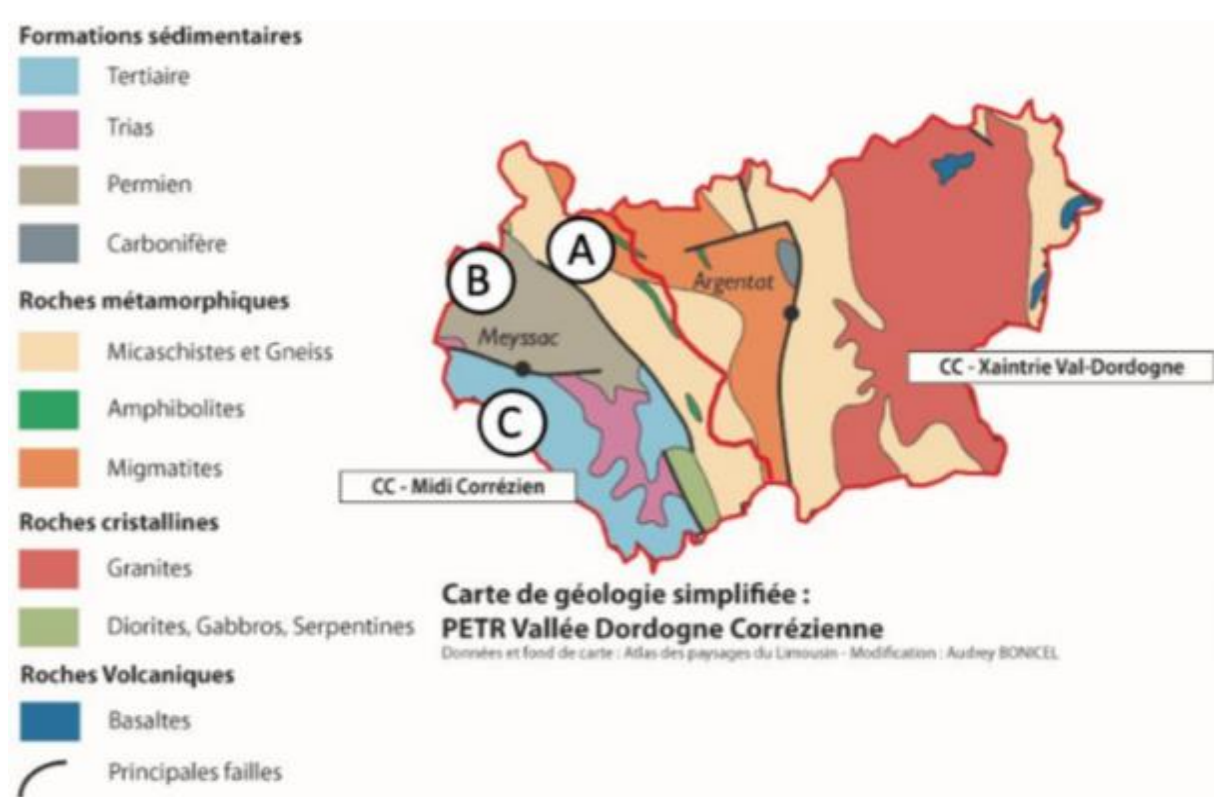


Figure 8 - Carte de géologie simplifiée (Réalisation : Audrey Bonicel)

A l'est de la faille d'Argentat se trouvent les plateaux intermédiaires composés de **micaschistes** et **gneiss** avec également les granites qui représentent le socle cristallin d'origine. Particularité de l'extrême est de cette zone (commune de Rilhac-Xaintrie et de Saint-Julien-aux-Bois) : la présence de **basalte** issu des formations volcaniques du tertiaire.

La Xaintrie est un plateau qui s'étage entre 500 et 600 mètres d'altitude avec pour point culminant le puy du Bassin à 709 mètres (commune d'Auriac). Elle est



Figure 9 - Zoom sur les zones A, B et C (Réalisation : Noailhac Patrimoine)

entrecoupée par les **gorges** de la Dordogne et ses affluents situés en rive gauche (la Maronne et la Cère). Ses cours d'eau, issus des Monts d'Auvergne, entaillent ses vastes surfaces tabulaires qui ne sont pas pour autant monotones. Ce plateau de la Xaintrie est vallonné, accidenté de croupes convexes et de cuvettes évasées. La Maronne sépare ce plateau en deux zones : celle du Nord est appelée Xaintrie Blanche et celle du Sud, Xaintrie noire.

A l'ouest de la faille d'Argentat, les plateaux intermédiaires se caractérisent par la présence de différents **gneiss** issus de la **croûte continentale**. Le granite est également bien présent.

Le sol des **bas-plateaux périphériques** est constitué de **gneiss** issus des **rifts intercontinentaux** présents à l'ère primaire. Entre Argentat et Beaulieu se trouvent des affleurements de roches basiques, de coloration verte appelées **serpentes**.

Le **bassin sédimentaire de Meyssac** est représenté par une alternance de buttes calcaires témoins et de collines à pentes douces aménagées dans les marnes et les grés tendres. L'altitude est globalement bien inférieure à 400 mètres.

Sa limite Nord est délimitée par la **faille de Lagleygeolle** et au nord-ouest par celle du **Causse de Martel**.

Un patrimoine paysager, floristique et faunistique riche et diversifié

Les paysages en Vallée de la Dordogne Corrézienne

Ce paragraphe reprend l'Atlas des paysages de 2005 de la DIREN et de l'Université de Limoges. Cf. bibliographie.

Réalisé en 2005, la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin, l'Université de Limoges et la Région Limousin a publié une étude sur les paysages de l'ex-région Limousin. Pour le territoire du PETR, 2 ambiances paysagères et 5 unités paysagères sont reprises ci-dessous sur les 5 pages suivantes.

Ambiances paysagères en Limousin :

- **Les paysages de la montagne**
- Les paysages de campagne-parc
- **Les paysages de la marge aquitaine**

Unités de paysage en Vallée de la Dordogne Corrézienne :

- 4 classées dans l'ambiance paysagère « paysages de la montagne »
 - o **Les hauts plateaux Corrèziens**
 - o **Les gorges de la Dordogne**
 - o **La vallée de la Dordogne**
 - o **La Xaintrie**
- 1 classée dans l'ambiance paysagère « paysages de la marge aquitaine »
 - o **Le bassin de Meyssac**

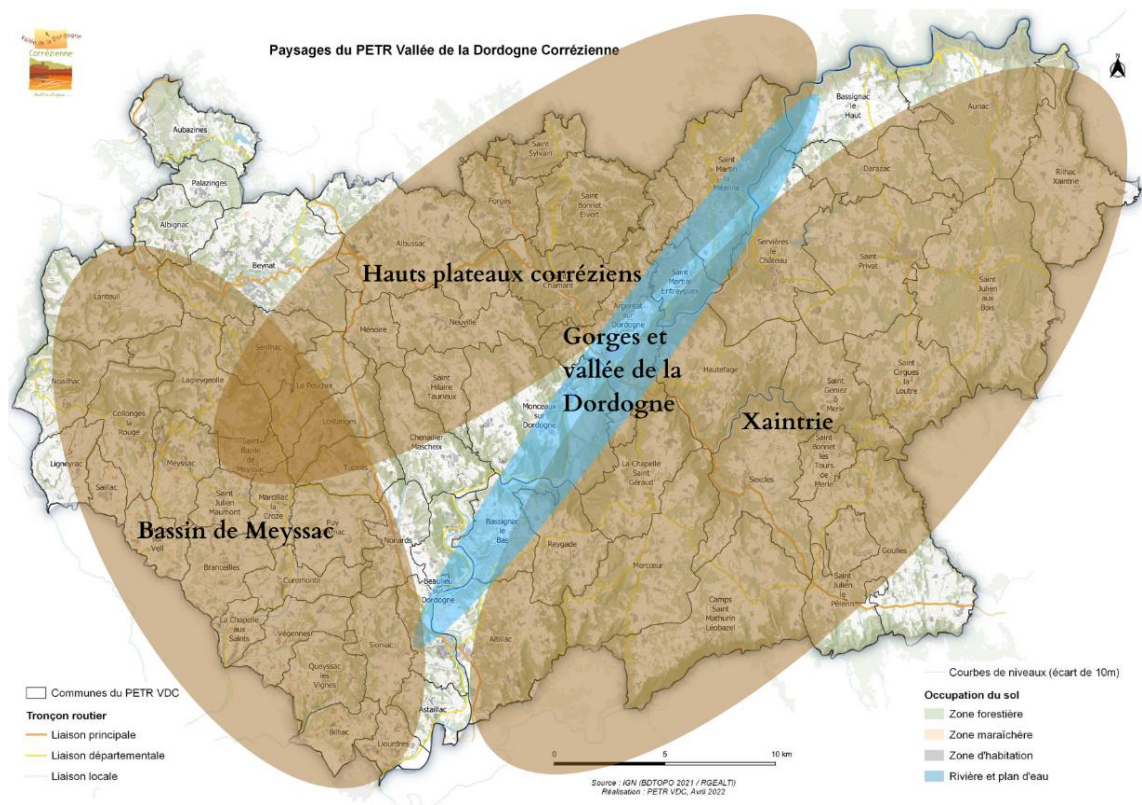


Figure 10 - Les ambiances paysagères de la vallée de la Dordogne corrézienne

Ambiances paysagères sous influence montagnarde

Les hauts plateaux Corrèziens

- Plateau qui s'incline du nord-est au sud / sud-ouest passant de 700m à 500m
- Contact avec le réseau encaissé de la Dordogne et de ses affluents, raideur de pentes favorable à la présence de cascades.



Figure 11 - Cascade de Murel, Albussac ©Cédric Courageot



Figure 12 - Cascade de Gourlastine, Mémoire ©Audrey Belpeuch

- Sud-ouest du plateau entre 500 et 600m d'altitude, se présente comme un espace très plan en interfluve entre les vallées de la Corrèze et de la Dordogne et leurs affluents (Doustre, Souvigne), très profondément incisées.

- Ambiance montagnarde dominante liée à la présence d'une forêt de feuillue dans la partie basse (hêtres, chênes et châtaigniers en-dessous de 600m). Forêt qui occupe largement les entailles que forment les vallées.
- Habitat dispersé en fermes ou hameaux. Habitat simple et d'assez belle qualité, parfois toitures à pans coupés. Le granite aux tons beige-orangé domine, ainsi que l'ardoise pour les toitures.
- Souvent les églises présentent un clocher-mur.



Figure 13 - Clocher-mur. Ruines du vieux bourg de Saint-Geniez-ô-Merle ©Xaintrie Passions



Figure 14 - La Vierge du Puy de Roche de Vic, Albussac ©Sébastien Colpin

- Entre Albussac et Beynat, la Roche de Vic, puy de gneiss et de leptynie, domine tout le paysage du plateau corrézien occidental en culminant à 636m d'altitude. Le panorama s'étend vers l'ouest et le sud-ouest, bien au-delà du Bassin de Brive, jusqu'au Périgord.

Xaintrie

- Communes concernées : tout l'est du territoire
- Bordée au nord et à l'ouest par la vallée de la Dordogne. Prolongation des ambiances « montagnardes » dépassant presque partout 600 m d'altitude.
- Pays plus ouvert que le plateau corrézien : horizons étirés, parfois presque plats.
- Quelques champs cultivés en céréales, s'ajoutent aux pâtures ou à la forêt.
- Pays profondément entaillé par la Maronne dont les pentes boisées où se mêlent feuillus et résineux servent d'écrin aux Tours de Merle et de Carbonnières.
- Architecture proche de celle de l'Auvergne, toits de lauze



Figure 15 - Les tours de Merle ©Corrèze Tourisme

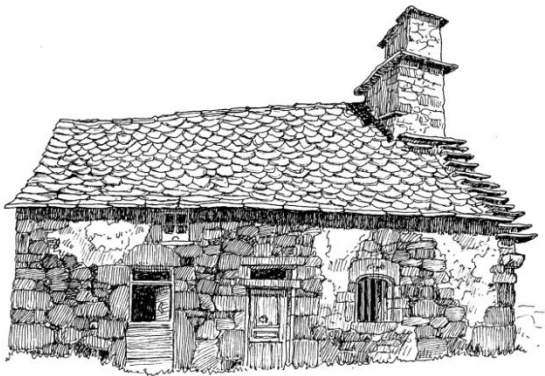


Figure 16 - Toiture en lauze, illustration ©Maisons Paysannes de France



Figure 17 - Toiture en lauze, photographie ©Lacorreze.com

Les gorges de la Dordogne

- Communes concernées : communes traversées par la Dordogne, au nord d'Argentat
- Gorges particulièrement profondes, pentes sombres boisées et hérissées de rochers
- Barrages hydroélectriques construits depuis les années 30.



Figure 18 - Rocher du chien, Saint-Martin-la-Méanne ©Cédric Courageot

La vallée de la Dordogne

- Communes concernées : communes traversées par la Dordogne, entre Argentat-sur-Dordogne et Beaulieu-sur-Dordogne
- A l'aval du verrou rocheux sur lequel s'appuie le barrage du Sablier, en amont d'Argentat, la Dordogne pénètre dans une courte plaine alluviale, puis elle retrouve un caractère encaissé jusqu'au sud de Bassignac-le-Bas avant de s'ouvrir largement sur les paysages quercynois.
- D'Argentat à l'aval de Monceaux-sur-Dordogne, le fond de la vallée s'élargit (Souvigne et la Maronne) ; les cours d'eau tracent de grands méandres au milieu de vastes espaces alluviaux exploités par l'agriculture, le tourisme et les sablières.
- De part et d'autre de Brivezac et Bassignac-le-Bas, la vallée étroite et sinueuse rappelle qu'il s'agit encore d'un site de « montagne » très boisé avec des aplombs rocheux nombreux couverts de taillis de chênes et châtaigniers.
- Villages (hameaux) de caractère et une série de petits châteaux : Châteaux du Raz, du Bac, de la Majorie...



Figure 19 - Eglise de Bassignac-le-Bas ©Xaintrie Val'Dordogne



Figure 20 - Château du Bac, Argentat-sur-Dordogne. Façades et toitures du château et de son colombier inscrits MH ©Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP

- Des terrasses plantées auparavant de vignes, ponctuées de cabanes aux volumes divers.
- Argentat, ancien port fluvial important du XIXe ; point de départ des gabares transportant, durant trois siècles, des marchandises vers Libourne et Bordeaux : petite cité qui se caractérise par un ensemble de hautes demeures des XVIIe et XVIIIe siècles, aux lourdes toitures de lauzes, implantées au bord de la rivière.
- Barrages construits à l'amont au milieu du XXe ont transformé le paysage et le fonctionnement de cette partie de la vallée.

Les paysages de la marge aquitaine

Le bassin de Brive

- Unité au carrefour du Limousin, du Périgord et du Quercy : partie du bassin géologique de Brive creusé dans des terrains sédimentaires tendres (marnes, marno-calcaires) et dominé par l'abrupt rectiligne qui termine les terrains de socle.
- Au sud du bassin de Brive le « seuil de Lagleygeolle », massif de grès rouge, sépare l'agglomération de Brive du bassin agricole de Meyssac. Il atteint 500 m d'altitude. De multiples ruisseaux sculptent le massif en longs versants raides qui dessinent des gorges étroites. Les pentes et les fonds de vallons restent boisés, essentiellement en châtaigniers et chênes, avec quelques reboisements en pins noirs.

Le Massif de Lagleygeolle

- Il sépare le bassin de Brive du bassin de Meyssac. Massif gréseux, couvert de forêts, présente des vallées encaissées aux pentes fortes.



Figure 21 - Commune de Lagleygeolle ©OTVD

Le bassin de Meyssac



Figure 22 - Eglise de Collonges-la-Rouge ©OTVD

- Larges vallées taillées dans les marnes s'opposant à des collines en lanières aux sommets plans et aux bords raides armés de calcaire. Vers l'est, les grès introduisent un aspect plus montagneux.
- Territoires fertiles qui portent des cultures diversifiées et des vergers de noyers, prémices de l'Aquitaine. La particularité du sous-sol éclate de façon spectaculaire sur les murs de grès rouge vif de Meyssac et de Collonges qui font la célébrité de ces deux cités.
- Grès rouge dominant mais le calcaire se rencontre aussi et les toitures hésitent entre ardoises et tuiles plates, trahissant la double influence limousine et aquitaine du secteur.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Ce paragraphe reprend et met à jour les travaux de Christelle DURAND. Cf. bibliographie.

znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs à grand intérêt écologique abritant une biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

Les **ZNIEFF de type I** sont des secteurs d'intérêts biologiques remarquables, d'où la nécessité de porter une attention particulière lors de l'élaboration de tout projet d'aménagement et de gestion.

Les **ZNIEFF de type II** constituent des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes et doivent faire l'objet d'une prise en compte systématique dans les programmes de développement.

L'inventaire distingue 3 types d'espèces faunistiques et floristiques :

- les **espèces menacées** (listes rouges nationales, régionales, départementales),
- les **espèces protégées** (sur le plan national, régional, départemental) ou faisant l'objet de réglementations européennes ou internationales,
- les **espèces à intérêt patrimonial moindre**, mais se trouvant dans des conditions écologiques ou biogéographiques particulières (limite d'aire, densité, qualité...).

Les ZNIEFF en Vallée de la Dordogne Corrézienne sont de tailles très hétérogènes et comprennent des milieux humides ou secs, à la fois sur substrats calcaires ou sur substrats acides, avec pour chacun d'eux, une couverture végétale à des stades différents (ex : pelouse, landes, friches, forêts). Les grands types de milieux rencontrés sont :

- les ensembles de milieux naturels situés dans les gorges et les vallées avec des **bois de pente, friches, landes, pelouses fragmentaires rocailleuses ou non** (ex : ZNIEFF Vallée de la Dordogne, Vallée de la Cère, Vallée de la Maronne)
- les **forêts relictuelles** où les feuillus dominent (ex : ZNIEFF Vallée de la Dordogne : Bois de Valette et de Fretignes)
- les **landes ou friches non calcaires**, rocailleuses ou non (ex : ZNIEFF Landes de Roc Maille)
- les **lacs et étangs** (ex : ZNIEFF de la Malesse)
- les **milieux tourbeux** souvent complexes avec landes associées (ex : ZNIEFF Fond tourbeux de Lafage, Fond tourbeux des communaux d'Espagnagol, Tourbière et bois du Perrier, Tourbière et zone humide du ruisseau de Rioubazet)
- les **milieux de substrat calcaire**, pelouses, friches, fourrés, bois (ex : ZNIEFF coteaux calcaires de Cheyssiol, de l'Escadrouillère, de Saint-Genest, du Puy Turlau)
- les **serpentines** (ex : ZNIEFF Serpentines de Bettu, de Cauzenille, de Reygades)

Voir le tableau des ZNIEFF en annexe n°3.

Histoire, culture et patrimoine bâti

Cette partie du diagnostic se veut être un panorama succinct et chronologique des richesses culturelles de la vallée de la Dordogne corrézienne.

Ce paragraphe reprend et complètent les travaux de Christelle DURAND. Cf. bibliographie.

Préhistoire (-2,8 M à -3 300)

Les frères Bouyssonie découvrent un squelette presque complet en 1908 d'un **Homme de Néandertal**



Figure 23 - La sépulture reconstituée, découverte à la Bouffia Bonneval, La Chapelle-aux-Saints ©Musée de l'Homme de Néandertal

(40 000 ans) à la Chapelle-aux-Saints. Ce site s'inscrit parmi les vestiges préhistoriques de la vallée de la Dordogne et du Périgord. Le **musée de l'Homme de Neandertal** met en valeur cette découverte archéologique et propose une exposition permanente sur l'histoire de Neandertal. Une exposition temporaire est proposée tous les ans pour la saison estivale. Le musée propose aussi des ateliers à destination des scolaires et des familles, mais aussi un *escape game* et des conférences, en partenariat avec le cinéma de Vayrac (46).

Sur le territoire, se trouve aussi des **dolmens** et **menhirs** qui témoignent de la vie néolithique : dolmen du puy de Pauliac et de Rochesseux (Aubazine), de Brugeilles (Beynat), du Puy de la Ramière (Noailhac), menhir de la Peyre Quillade (Auriac)...



Figure 24 - Dolmen du Puy de Pauliac ©La Montagne

Antiquité (-3 500 à 476)

Le site du **Puy du Tour** à Monceaux-sur-Dordogne rappelle la position de carrefour de la région d'Argentat à l'époque gauloise (de 200 à 50 avant J.-C.). Village d'agriculteurs et d'artisans sur une route commerciale⁷ reliant l'Armorique et la Méditerranée, le Puy du Tour a livré du matériel archéologique considérable (pièces de monnaie, couteau, meule, outils...). La route commerciale passait à gué la Dordogne au niveau de Monceaux. L'une des fonctions essentielles du Puy du Tour aurait été de contrôler ce gué.



Figure 25 - Reconstitution d'un habitat gaulois sur le Puy du Tour ©Christelle Durand

⁷ Alexandra Duchêne, « La culture celtique et le peuple gaulois à Argentat », *Argentat-sur-Dordogne, entre nature et culture*, Nuage Vert, 2021, pp.17-24

Une mine d'or à ciel ouvert a aussi été identifiée au pied du Puy du Tour (la Combe de Pieds). Les relations entre le site du Puy du Tour et la mine sont difficiles à décrire mais les artisans gaulois travaillaient sûrement l'or.

Lors de la *pax romana*, l'habitat présent sur ce site se déplaça sur les plateaux alentours et dans la plaine pour former Argentat.

Une partie du mobilier découvert au Puy du Tour est exposée à la Maison du Patrimoine à Argentat.

Une occupation gallo-romaine est attestée sur le bord de la Dordogne, notamment avec les vestiges de la villa du Longour. On retrouve aussi de nombreuses urnes cinéraires, notamment en Xaintrie. Souvent, on les retrouve dans les jardins où elles servent aujourd'hui de pots de fleurs.

Le Moyen Âge (Ve – fin XVe)

L'**abbaye de Beaulieu** et les abbayes **cisterciennes d'Aubazine** (ou Obazine) et de **Valette** (à Auriac) ont participé à l'évangélisation et au réseau monastique du Limousin. Après 1317, la majorité de la Xaintrie et le nord d'Argentat étaient couverts par le diocèse de Tulle. Le reste du périmètre d'étude dépendait du diocèse de Limoges.

L'abbaye de la Valette est fondée au XIIe par les moines de l'abbaye d'Aubazine. Elle a été engloutie par la mise en eau du barrage du Chastang. Sa porte a été conservée.

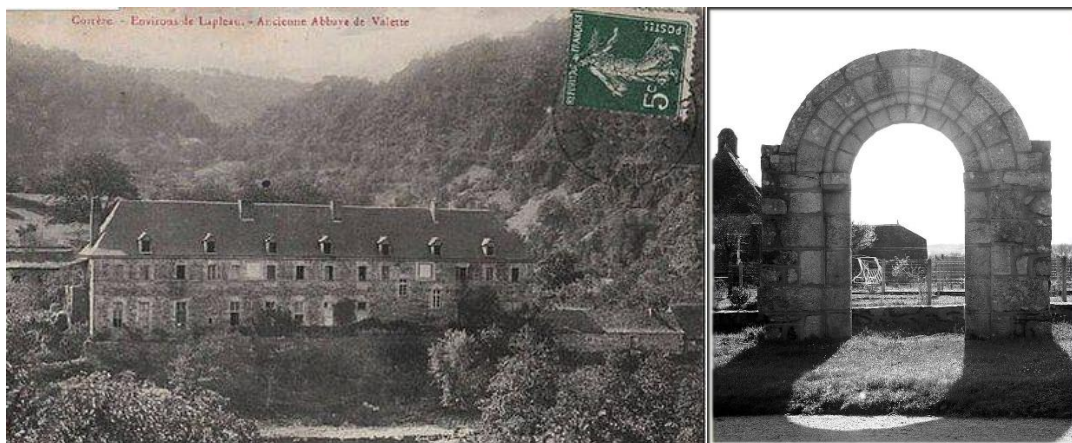


Figure 26 - Abbaye de la Valette avant la construction du barrage et porte conservée, Auriac (Source inconnue)

L'époque médiévale marque l'avènement de la **Vicomté de Turenne** qui étendait son pouvoir sur l'ensemble du territoire, de l'éperon rocheux de Turenne jusqu'aux **Tours de Merle**, en passant par **Curemonte**. La période faste de la châtellenie de Merle se situe au XIIIème et XIVème siècles.

Une zone au nord d'Argentat dépendait au XVème siècle de la Vicomté de Ventadour.

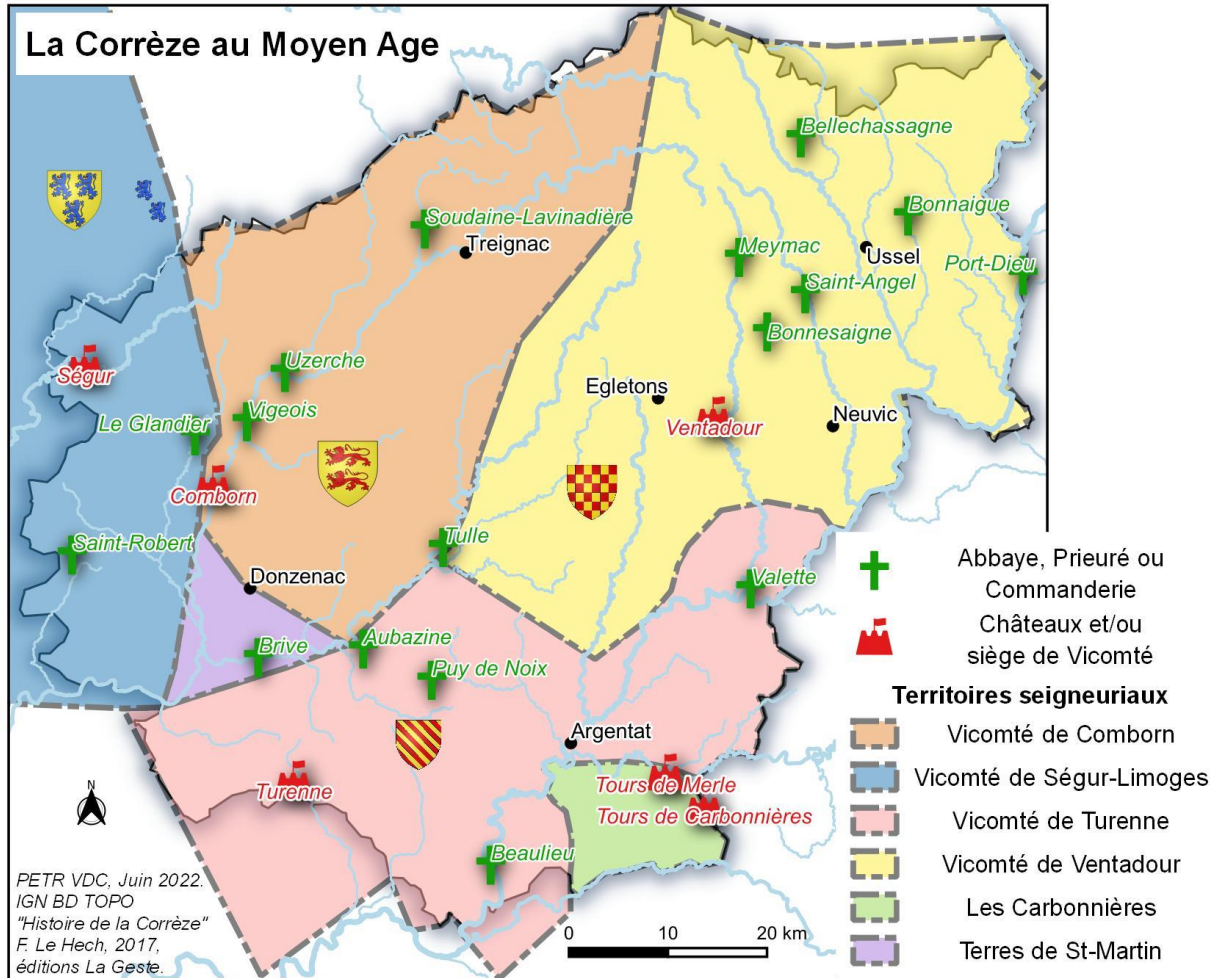


Figure 27 - La Corrèze au Moyen Age (Réalisation : PETR VDC)

De nombreux édifices religieux et bâtis annexes témoignent encore de cette période comme le canal des moines d'Aubazine (XIIe) ou l'église Saint-Hilaire de Curemonte (XIIe).

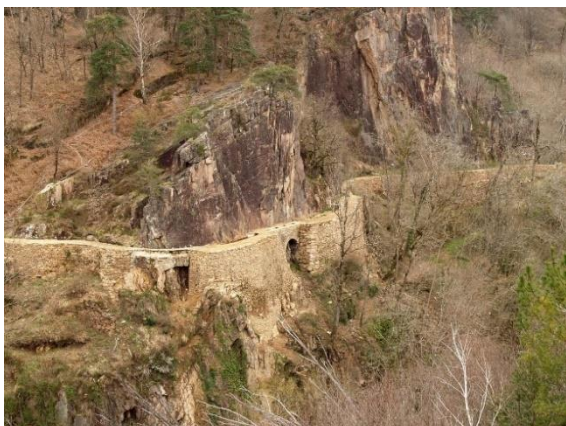


Figure 29 - Canal des moines, Aubazine ©Mairie d'Aubazine



Figure 28 - Eglise Saint-Hilaire, Curemonte ©OT VD

L'époque moderne (fin XVe – fin XVIIIe)

L'époque moderne est marquée notamment par le protestantisme. Dans le pays d'Argentat, la nouvelle religion se répand au sein de la population par l'intermédiaire des gabarriers⁸. Le comte de Turenne, converti à la religion protestante en 1575 devient le chef des protestants en Limousin.

Le Concile de Trente (1545-1563) souhaite réduire l'influence du protestantisme en Europe. La Contre-Réforme catholique s'applique avec retard (1590-1630), mais efficacité, en Limousin⁹. Louis XIV interdit le culte protestant en 1685.



Figure 30 - Immeuble du Bessol, inscrit MH en 1949 ©Père Igor

C'est à cette même période que la bourgeoisie se développe avec le commerce, notamment fluvial, le long de la Dordogne. D'imposants bâtiments sont construits, comme l'immeuble du Bessol à Beaulieu (XVIIe).

De maisons bourgeoises flanquées de tours, avec des balcons en bois viennent orner les quais d'Argentat et de Beaulieu.

C'est aussi au XVIIe siècle que les familles aristocratiques font construire de nombreux manoirs, appelés castels, à Collonges-la-Rouge. Le développement de ces castels s'expliquent notamment par la jouissance de privilèges et l'exemptions d'impôts grâce à la vicomté de Turenne¹⁰. Les castels possèdent des tours d'escalier, des tourelles et des échauguettes reposant sur des culs-de-lampe moulurés. De riches décors architecturaux ornent leurs façades.



Figure 31 - Castel de Vassignac (fin XVIIe) et sa tourelle d'angle sur culs-de-four mouluré ©Tourisme Corrèze

L'époque contemporaine (du XIXe siècle à nos jours)

Cette période historique est marquée par le développement du commerce, notamment par voie d'eau, puis, par le chemin de fer. C'est aussi une période de transition et de profonds changements, avec la construction des barrages et l'exploitation des carrières et des mines : les paysans deviennent ouvriers et quand le travail se fait rare dans la vallée, l'exode urbain prend le relais.



Le XIXe siècle est l'**apogée des gabares** en vallée de la Dordogne. La rivière était un axe de communication important, reliant l'Auvergne à l'Aquitaine. Argentat et Beaulieu étaient des anciens ports fluviaux.

Figure 32 - Les quais d'Argentat avec le bois près à être chargé sur les gabares et les maisons à tours et balcon ©Geneanet

⁸ Selon Amédée Muzac, *Notes pour servir l'histoire de la R. P.R. (Religion prétendue Réformée) à Argentat (1555-1757)*, Brive, Imprimerie Lachaise, 1931, cité dans Alexandra Duchêne, *ibid.* p.33

⁹ Frédéric Le Hec, *Histoire de Beaulieu-sur-Dordogne et de son pays*, Les Ardents éditeurs, 2010, p.69

¹⁰ <https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/les-castels-de-collonges-la-rouge.aspx>

Les courpets descendaient principalement du bois de châtaignier (merrains et carassonnes) pour alimenter les pays viticoles de moyenne et basse Dordogne. A la fin du voyage, ces gabares étaient désossées et vendues comme bois de chauffage et les hommes remontaient à pied.

La Maison du Patrimoine à Argentat retrace l'histoire de ces gabares et propose une exposition permanente sur l'histoire de l'ancienne ville portuaire. Une exposition temporaire est présentée chaque année pour la saison estivale.

La navigation sur la Dordogne a disparu progressivement dans les premières décennies du XX^{ème} siècle avec l'arrivée du **chemin de fer**. Dès 1930, des **barrages** se sont construits sur la Dordogne (Le Chastang, le Sablier) et sur la Maronne (Barrage de la Broquerie, du Gour Noir).

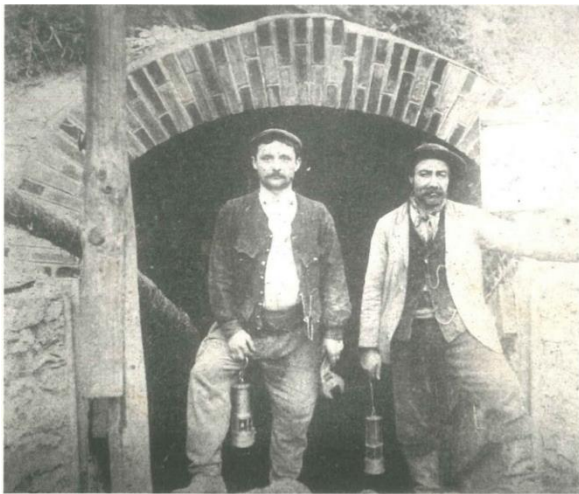


Figure 33 - Mineurs posant à l'entrée de la descente n°1 des Charbonnages d'Argentat (1910-1913) (Source inconnue)

A la fin du XVIII^e siècle, c'est le début de **l'exploitation des mines de charbon** d'Argentat. « Le bassin houiller d'Argentat en Corrèze, appelé aussi de Saint-Chamant, est situé à 2.5 km au nord du bourg d'Argentat. D'environ 5 km de long sur 1 à 2 km de large, il culmine à 440 m pour une hauteur de 100 à 240 m au-dessus de la plaine. »¹¹

Jusqu'à 22 000 tonnes¹² de charbon ont pu être extraites des houillères d'Argentat. Le charbon était transporté par voie terrestre ou par voie fluviale, avec les gabares. La majeure partie des expéditions de charbon par la Dordogne eut lieu entre 1775 et 1837.

L'exploitation des carrières de pierres pour la construction locale et pour l'export a aussi été importante sur le territoire. Aujourd'hui, de nombreuses carrières sont abandonnées. Elles marquent le paysage mais sont aussi des écrins pour la faune et la flore. Par exemple, les gravières d'Argentat ont été transformées en un Espace Naturel Sensible géré par le Département de la Corrèze.



Figure 34 - Les gravières d'Argentat, aujourd'hui Réserve de biodiversité (ENS) ©La Montagne

¹¹ Jacques Patureau, Les mines de charbon d'Argentat (Corrèze), ed. Mille Sources, 2001, p.17

¹² De 1827 à 1900. *Ibid.* p.30

Les anciennes carrières du coteau calcaire de Cheyssiol accueillent une flore remarquable, avec notamment la Psorélie bitumineuse, plante très rare en Limousin¹³.



Figure 35 - Bituminaria bituminosa, Güimar, Tenerife, 02/04/2019 ©FloreAlpes

La vie paysanne en vallée de la Dordogne corrézienne : architecture, productions agricoles et patrimoine immatériel

L'**architecture rurale** marque la spécificité de la vie économique des siècles antérieurs. Les fermes s'organisent souvent de façon à enclore une cour. Les différents éléments du **patrimoine bâti d'usage communautaire** (fontaines, lavoirs, puits, fours...) sont encore très visibles.

Les matériaux utilisés pour les bâtisses sont fréquemment des **moellons de granite avec des pierres de taille en chaînage d'angle et en encadrement d'ouvertures**.

Selon la zone géographique, les matériaux utilisés diffèrent : empilement de schiste, de galets de rivière (maisons en bordure de la Dordogne), de grés rose, gris ou rouge comme pour les célèbres maisons de Collonges la Rouge.

En **couverture**, l'ardoise corrézienne en écailles coexiste avec la lauze très répandue qui demande des charpentes robustes à fortes pentes. La présence de balcons en bois, de maison à bolets, semble s'associer à un microclimat plus tempéré, tout comme la présence d'ardoises rectangulaires et de tuiles (ouest du territoire).

En complément des ambiances paysagères développées ci-dessus (DREAL, Université de Limoges, 2005), le CAUE (1999) propose 6 grandes entités paysagères pour l'étude du patrimoine bâti.

¹³ ZNIEFF du coteau calcaire de Cheyssiol, type I, 42ha.



Figure 36 - Les grandes entités paysagères (Source : Etude CAUE19 1998-1999, Vallée de la Dordogne, Patrimoine architectural, p.38)

La Vallée de la Dordogne peut se décomposer en 6 grandes unités (qui se développent au-delà des limites du territoire administratif).

	Paysage	Matériaux dominants
a/ le Beynatais	Plateau fortement ondulé et boisé	Schiste, gneiss, ardoise
b/ la Dordogne quercynoise	Bassin et coteaux, polyculture	Tout-venant, calcaire, grès, tuile plate
c/ le Bas-Pays meyssacois	Succession de collines inclinaison méridionale, bosquets, polyculture	Calcaire, ardoise
d/ le Causse de Brive	Plateau de landes et de bosquets de feuillus	Calcaire, ardoise
e/ les gorges de la Dordogne	Vallons boisés très encaissés, villages en bord supérieur ou en pied de coteau	Schiste, granit, lauze, ardoise
f/ la Xaintrie	Plateau, bois et herbages	Granit, lauze

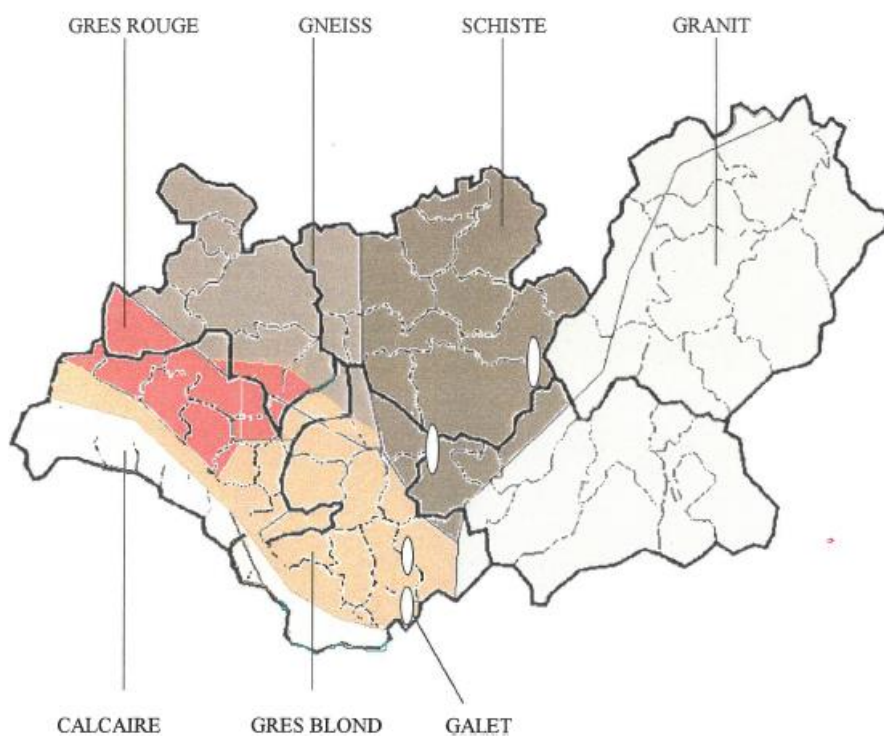


Figure 37 - Carte des matériaux des murs (pierres) (Source : Etude CAUE19 1998-1999, Vallée de la Dordogne, Patrimoine architectural, p.46)

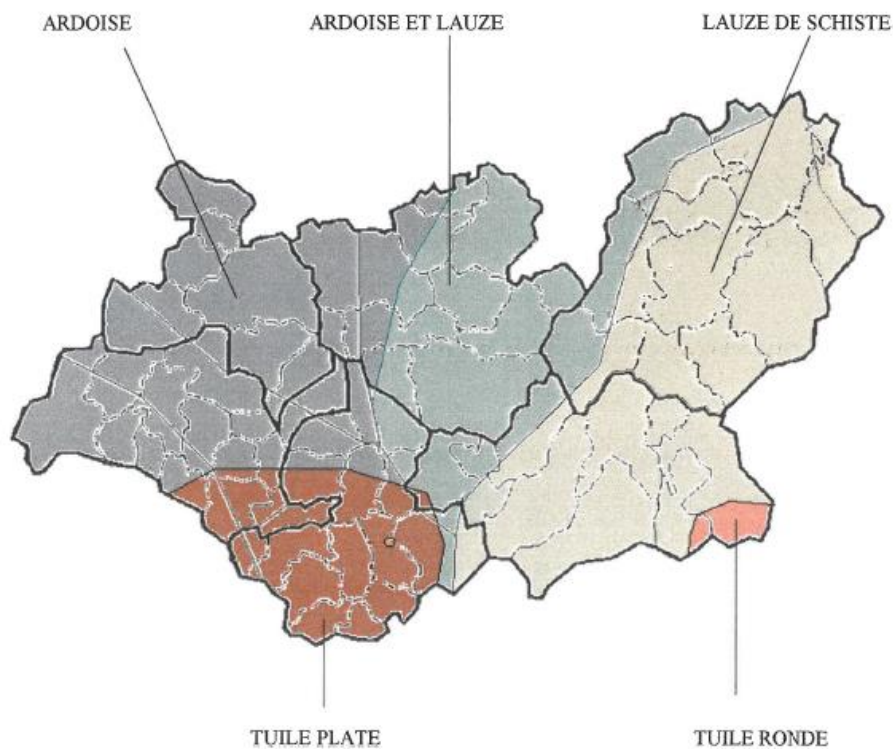


Figure 38 - Carte des matériaux des couvertures (Source : Etude CAUE19 1998-1999, Vallée de la Dordogne, Patrimoine architectural, p.47)

L'architecture vernaculaire reflète ainsi le riche passé agricole du territoire. La **production animale** et les **récoltes** nécessitent des bâtiments adaptés aux usages.

Un travail conséquent réalisé par le CAUE de la Corrèze en 2009¹⁴ propose un panorama de ce patrimoine de la vie quotidienne. De nombreux éléments du territoire sont présents dans cet ouvrage.



Au début du XIX^{ème} siècle, les **vignes** occupaient de nombreuses parcelles, d'où la présence de terrasses construites dans les pentes et aujourd'hui boisées. Pour exemple, l'ancien Vignoble du Trescol (Monceaux-sur-Dordogne) était autrefois très prisé, mais disparu dès la fin du XIX^{ème} siècle, suite au phylloxera, tout comme le vignoble de Branceille. Ce dernier est réexploité depuis 1987, avec la cave « Mille et une pierres ».

Figure 39 - Vin de paille (ou vin paillé) ©OTVD

La **noix** et la **châtaigne** étaient des aliments de base dans la consommation domestique. De part et d'autre du territoire, des cabanes de vigne et des séchoirs à châtaignes sont encore visibles.

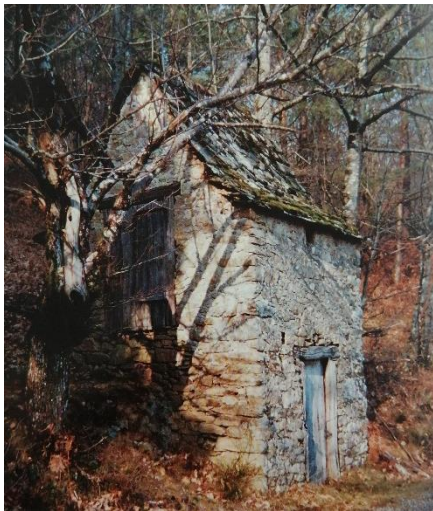


Figure 41 - Séchoir à châtaignes, Monceaux-sur-Dordogne ©CAUE19



Figure 40 - Séchoir à noix, Ligneyrac ©CAUE19

Encore aujourd'hui, les traditions culinaires et le « bien mangé » sont mis en valeur par un ensemble d'acteurs. Les **marchés de producteurs** par exemple sont portés par la Chambre d'Agriculture, avec les communes et les comités des fêtes. Des associations locales participent aussi à ces rendez-vous qui rythment la saison estivale et mettent en avant les savoir-faire locaux.

Le territoire est connu pour ses spécialités telles que l'huile de noix, le veau fermier élevé sous la mère, ou le vin de paille. De **nombreux labels** reconnaissent la qualité de ces produits : AOP/AOC, IGP...

Voir le tableau des AOP/AOC en annexe n°4 et le tableau des IGP en annexe n°5.

¹⁴ CAUE, *Le petit patrimoine de la Corrèze*, Editions Lucien Souny, Saint-Paul, 2009

Des recettes locales comme le millassou, la mique et le petit salé ou le farcidure sont des plats que l'on retrouve sur la carte des restaurant traditionnels et qui sont consommés lors de festivités locales.

Différentes fêtes rythment aussi l'année autour des produits régionaux :



Figure 43 : Fête de la fraise à Beaulieu-sur-Dordogne © <https://fraisedebeaulieu.fr/>



Figure 42 : Fête de la châtaigne à Beynat © La Montagne / photo d'archives pascal perrouin



Figure 44 : Fête du cochon à Neuville © La Montagne / photos pierre bouchet

Le patrimoine culinaire est associé au patrimoine immatériel en ce qu'il nécessite des savoir-faire depuis le champ, jusqu'à la fourchette !

Le paragraphe suivant reprend l'étude du CRMTL de 2004. Cf. bibliographie.

Le patrimoine immatériel (langue, contes, musiques, danses, savoirs populaires, etc...) est l'un des éléments prégnants de l'identité d'un territoire.

« La société corrézienne du milieu du XIXe siècle est pour l'essentiel un monde d'oralité riche ou la parole prime sur l'écriture, de parlers occitans autarciques à très grande variabilité de vocabulaire, dans laquelle les coutumes et les usages locaux régissent et structurent fortement la vie sociale, avec une économie largement enclavée dans une autarcie locale où les seuls déplacements se font vers les foires de proximité des chefs-lieux de cantons, parfois d'arrondissement. »¹⁵

La vallée de la Dordogne corrézienne présente une unité linguistique malgré quelques variations linguistiques, dues à la proximité de l'aire occitane languedocienne. Le territoire « parle » occitan,

¹⁵ CRMTL, Patrimoines oraux et mémoires musicales de la vallée de la Dordogne corrézienne, 2004, p.5

conservant dans sa toponymie des étymologies latines, celtes, germaniques toutes présentes dans leur forme occitane, intégrale parfois, ou bien francisées : Chastang/Castan, Fontfrège, Belpeuc et tous les noms en -ac, spécifiques du domaine d'oc qui expriment l'appropriation du sol et pourraient se traduire par « le domaine de ».

« Les termes techniques relevant de pratiques et de savoir-faire anciens (vigne, élevage, travaux agricoles, activités quotidiennes etc.) coexistent en français et en occitan et sont des témoins forts de cette situation de diglossie (deux langues en contact, l'une ayant un statut de langue dominante l'autre un statut de langue dominée) qui subsiste fortement. »¹⁶

Les danses et les musiques traditionnelles accompagnaient la vie des villageois. Quelques associations et passionnés ont su pérenniser ce patrimoine comme *les Echos du Limousin* (Argentat) ou *Los Gojats del Porti* (Argentat).

Concernant les **savoir-faire attachés à la culture paysanne**, nous pouvons donner l'exemple du cabas de Beynat. Au XIXe siècle, la paille de seigle est cultivée sur le pays de Beynat. Pays pauvre avec peu de terres labourables, beaucoup de landes et des châtaigneraies, le seigle est privilégié et les paysans se mettent à tresser la paille.



Figure 45 - Maison du cabas à Beynat (Images personnelles)

En 2007, une association est créée pour faire renaître le cabas de Beynat et les savoir-faire associés et un important travail de recherche est mené entre 2008 et 2009 par Marie-France Houdart, ethnologue, écrivaine et éditrice spécialiste du Limousin.

¹⁶ CRMTL, Patrimoines oraux et mémoires musicales de la vallée de la Dordogne corrézienne, 2004, p.14

Les zones de protection patrimoniale

La Vallée de la Dordogne Corrézienne bénéficie de plusieurs dispositifs de protection pour son patrimoine. Qu'il s'agisse du patrimoine naturel ou culturel, les protections permettent la préservation des espèces et du cadre de vie des habitants. Elles sont aussi une marque de qualité et de reconnaissance d'une richesse patrimoniale diversifiée.

Les zones Natura 2000

➤ Patrimoine naturel



« Natura 2000 est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats de la faune et de la flore sauvages, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales de chaque Etat membre »¹⁷.

Il existe quatre zones Natura 2000 sur le territoire :

- FR7401103 – Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents (Directive Habitats, faune, flore – ZSC)
- FR7412001 – Gorges de la Dordogne (Directive Oiseaux – ZPS)
- FR7401108 – Landes et pelouses serpentiniques du sud corrézien (Directive Habitats, faune, flore – ZSC)
- FR7300900 – Vallée de la Cère et tributaires (Directive Habitats, faune, flore – ZSC)

Voir la liste des zones Natura 2000 en annexe n°6.

¹⁷ www.environnement.gouv.fr

Les sites inscrits et classés au titre de la loi de 1930

➤ Patrimoine naturel et culturel

La loi du 2 mai 1930 définit les critères relatifs à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque :

- **Espaces naturels** qui méritent d'être préservés de toute urbanisation et de tout aménagement
- **Paysages** marqués tant par leurs caractéristiques naturelles que par l'empreinte de l'homme
- **Parcs et jardins**
- **Écrins paysagers des monuments et des ensembles monumentaux** pour lesquels le périmètre de protection prévu par la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques est insuffisant.

La loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, comme pour les monuments historiques : l'inscription et le classement.

Voir la liste des sites inscrits et classés en annexe n°7.

Sur le territoire du PETR : 26 sites protégés au titre de la loi de 1930 (*dont 8 classés et 18 inscrits*).

La DREAL souhaite porter le classement du site des Tours de Merle (aujourd'hui, il s'agit d'un site inscrit).

La réserve de biosphère UNESCO

➤ Patrimoine naturel

La Réserve de Biosphère (RB) du Bassin de la Dordogne est l'une des 16 réserves de biosphère de France (dont 13 en France métropolitaine)¹⁸.

Avec une surface totale de 23 870 km², elle est la plus grande de France et la deuxième d'Europe. Le bassin de la Dordogne est traversé par une rivière centrale, la Dordogne, et par 150 cours d'eau principaux représentant un linéaire de 5 300 km.

Trois zonages composent la réserve de biosphère : l'aire centrale, l'aire de transition et la zone tampon. L'aire centrale est structurée autour de la rivière Dordogne et des têtes de bassin. Elle est protégée par des arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope sur la partie aquatique ainsi que de deux Réserves Naturelles Nationales pour sa partie terrestre (amont), à savoir la réserve des Sagnes et la réserve de Chastreix-Sancy.

Créée en 2012, la RB Bassin de la Dordogne s'étend sur plus de 23 870 km² au total dont 527 km² dans la zone centre, 2515 km² en zone tampon et 20 828 km² en zone de transition.

¹⁸ <https://biosphere-bassin-dordogne.fr/notre-biosphere/patrimoine-culturel/>, consulté le 15 avril 2023

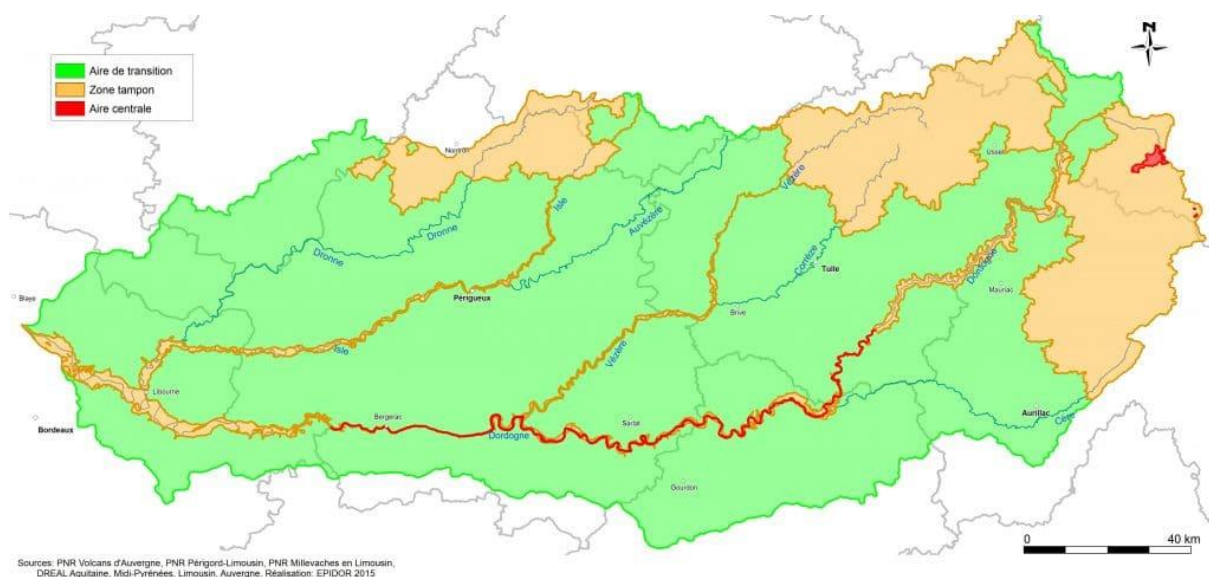


Figure 46 - Réserve de biodiversité Bassin de la Dordogne ©EPIDOR

Trois régions sont concernées : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

La RB est gérée par un EPTB (Etablissement public territorial de bassin) : EPIDOR, basé à Castelnaud-la-Chapelle (Dordogne).

Près de 8% du territoire classé RB accueille 56 habitats naturels d'intérêt communautaire (Directive européenne Habitat). Parmi les 56, 11 ont été classés prioritaires car menacés de disparition sur le territoire européen. Certains habitats sont endémiques au bassin de la Dordogne.



Figure 48 - Lamproie de Planer ©Remi Masson



Figure 49 - Milan royal ©S. Raimond



Figure 47 - Cistude ©Franck Taboury

Les arrêtés de Protection Biotope (APB)

Ces arrêtés permettent au Préfet de fixer des mesures tendant à favoriser sur tout ou partie d'un territoire, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction ou à la survie d'espèces protégées.

Le PETR compte 2 arrêtés de biotope sur les 6 présents en Corrèze :

- La **rivière Dordogne sur 30 km** (arrêté du 05/11/1985) concernant le saumon atlantique (communes d'Altillac, Argentat, Astillac, Bassignac le Bas, Beaulieu, Brivezac, Chenailles-Mascheix, Monceaux/ Dordogne et Reygades),
- Les **Serpentines de Bettu** (arrêté du 14/05/1992) pour la préservation du Notholène de Maranta, Scille d'automne, Sérapias langue et la bruyère à balai (commune de Chenailles-Mascheix).

Le projet de Réserve Naturelle Régionale

Le projet de RNR « Gorges de la Maronne et Tours de Merle » concerne 4 communes du territoire : Saint-Geniez-ô-Merle, Saint-Cirgues-la-Loutre, Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, Goullès.

Projet porté par le Conservatoire des espaces naturels (CEN Nouvelle-Aquitaine), la RNR vise à renforcer l'ensemble des actions initiées dans le secteur, de la protection des chiroptères jusqu'à la valorisation touristique des Tours de Merle.

Il s'agit de concilier patrimoine naturel et historique : 8 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés et 5 groupes taxonomiques (lichens, végétation vasculaire, oiseaux, insectes, chiroptères) avec des espèces protégées, pour certaines rares et menacées¹⁹.

Les monuments historiques classés et inscrits

La liste des éléments (monuments et objets) inscrits et classés au titre des monuments historiques se trouvent en *annexe n°8*.

	Bâtiments		Objets	
	Inscrits	Classés	Inscrits	Classés
Sur le Midi Corrèzien	57	25	63	61
Sur la Xaintrie Val'Dordogne	18	10	57	43
Sur le PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	75	35	120	104

¹⁹ <https://biosphere-bassin-dordogne.fr/un-continuum-ecologique-pour-la-vallee-de-la-maronne/>

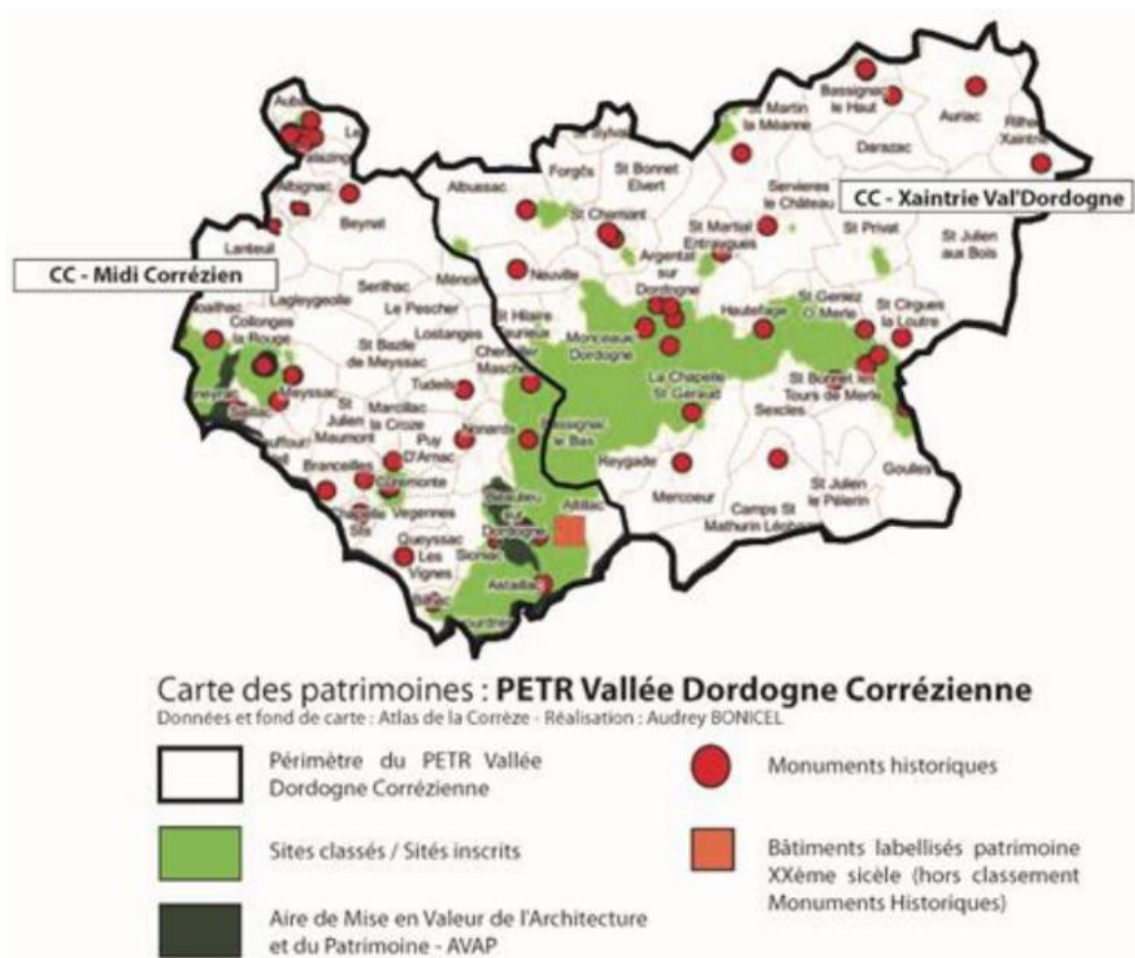


Figure 50 - Carte des patrimoines (Réalisation : Audrey Bonicel)

Les Sites Patrimoniaux Remarquables

Il existe deux Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) sur le territoire du PETR. Les deux se situent sur la communauté de communes du Midi Corrèzien : Beaulieu-sur-Dordogne et Ligneyrac.

Un SPR constitue une **servitude d'utilité publique**. Il a pour effet de soumettre à **autorisation** d'urbanisme et **accord** de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) les travaux extérieurs portant sur les parcelles, bâties ou non, ainsi que sur les espaces publics (code du patrimoine art. L.632-2).



Figure 52 : Beaulieu-sur-Dordogne © Corrèze tourisme

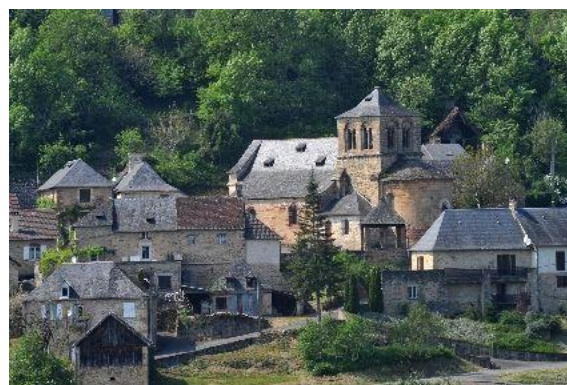


Figure 51 : Ligneyrac © La Montagne

Etat des lieux des travaux de recherche

Différents travaux de recherches et études ont été réalisés sur le périmètre du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne. La finalité et les sujets sont très divers, leur exhaustivité aussi ; mais ils constituent un riche fonds de ressources qui peut être exploité.

La plupart des travaux datent de quelques années, et mériteraient d'être mis à jour et complétés.

Aussi, nous avons connaissance de travaux qui ont été menés mais dont les résultats ont été en partie perdus. C'est par exemple le cas des fiches de recensement du **pré-inventaire du patrimoine bâti mené entre 2003 et 2005 par l'ADAXA et le SIDBBM**. Ces dernières avaient été enregistrées sous format numérique, dans une base de donnée créée en interne. Les ordinateurs n'ayant pas été conservés et aucune copie n'ayant été réalisée, ces fiches n'ont pas été retrouvées.

L'intégralité des travaux retrouvés à ce jour (août 2023) sont tous présentés en *annexe n°9*.

La réalisation d'un **travail scientifique d'inventaire** permettrait d'approfondir les connaissances sur le territoire et d'uniformiser les données recueillies, afin qu'elles soient notamment exploitables pour de futures actions de valorisation.

La réalisation d'un inventaire topographique n'est pas envisageable sur l'ensemble des 64 communes. Un inventaire thématique est à privilégier.

Le choix de la thématique doit répondre à un **patrimoine identifié** et une volonté de valoriser celui-ci à travers des animations et des actions de médiation.

Exemples de thématiques patrimoniales à approfondir

➤ Le patrimoine lié à l'eau

La thématique de l'eau est très large et permet d'aborder de nombreux sujets à valoriser. Elle peut par exemple être exploitée sous l'angle du commerce fluvial au XVIIIe et XIXe siècle. L'épopée des gabarriers ne concernent pas seulement les descentes périlleuses sur la Dordogne et les échanges de biens. C'est aussi tout un territoire qui a profité de ce commerce :

- la filière bois pour la production de merrains et carassones,
- les denrées alimentaires exportées,
- les lieux de stockage et d'échanges (quais, hangars)
- les savoir-faire liés à la construction des bateaux, à leur entretien, à leur navigation,
- le vocabulaire lié à cette activité (occitan),
- la construction de maisons d'habitation typiques,
- la vie des ports (droit de péage, contrôle, auberge, restaurants, notamment Beaulieu et Argentat),
- les croyances et traditions liés aux gabarriers (Chapelle du Port-Bas à Beaulieu, chants et fêtes),
- les échanges culturels (plants de bananiers à Beaulieu, vins de Bordeaux, idées et religion protestante...),
- etc.

L'eau peut aussi concerner les usages de la vie quotidienne paysanne :

- le droit d'eau pour l'irrigation (cf. les béarls en Lozère),

- les moulins et digues,
- les puits, lavoirs, abreuvoirs,
- les fontaines,
- les fêtes liées à l'eau (fête sur la Dordogne, avec des joutes, à Beaulieu par exemple)

➤ Le patrimoine industriel et artisanal

“Le patrimoine industriel comprend les sites, les constructions, les complexes, les territoires et les paysages ainsi que les équipements, les objets ou les documents qui témoignent des procédés industriels anciens ou courants de production par l'extraction et la transformation des matières premières ainsi que des infrastructures énergétiques ou de transport qui y sont associées. Il exprime une relation étroite entre l'environnement culturel et naturel puisque les procédés industriels – anciens ou modernes – dépendent de ressources naturelles, d'énergie et de voies de communication pour produire et distribuer des biens sur les marchés. Ce patrimoine comporte des dimensions immatérielles comme les savoir-faire techniques, l'organisation du travail et des travailleurs ou un héritage complexe de pratiques sociales et culturelles résultant de l'influence de l'industrie sur la vie des communautés et sur la mutation des sociétés et du monde en général.”²⁰

L'exploitation des gisements d'uranium en Xaintrie Blanche (au nord) à partir de 1975 est un passé très peu mis en avant et aujourd'hui mal connu de la population locale. Pourtant, il a fait travailler une main d'œuvre conséquente, a modifié les paysages et en a créé d'autres lors de la remise en état des sites exploités.

Sur le territoire du PETR, 3 communes sont concernées.

Nom de la commune	Nom de la concession	Nom du site minier	Nom des mines et localisations	Dates d'exploitation	Uranium extrait (t)
Auriac	La Besse	LA BESSE	Plagne, Hourtoule, Vialhaure	1960-1993	1 046
Saint-Julien-aux-Bois	Les Jaladys	JALADYS-BAS	Le Jaladis, Jaladys	1959-1981	115
		LA PORTE		1982-1984	29
Darazac		PUITS MARINIE		1958- ?	?

Source : https://www.criirad.org/wp-content/uploads/2017/08/liste_departement.pdf

²⁰ *Principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel*, dits “Principes de Dublin” 2011

Aussi, d'anciens **gîtes miniers de charbon** sont présents aux alentours d'Argentat (bassin Stéphaniens). Malgré leur taille modeste, ils furent exploités entre 1767 et 1913.

Plus largement, différentes **carrières** étaient en activité sur le territoire (Beynat, Meyssac, Aubazine...). Il pourrait être intéressant de valoriser ces sites, qui accueillent aujourd'hui une faune et une flore souvent remarquables et qui ont permis à une population ouvrière de vivre et aux habitations de se développer, lorsque les extractions étaient destinées à une clientèle locale.

Les **barrages sur la Dordogne** sont aussi un élément marquant du paysage de la vallée, tant par le changement dans le paysage qu'ils ont provoqué que par l'histoire de leur construction et des innovations technologiques qu'ils ont apporté. Des travaux existent déjà sur les barrages (collecte de mémoire, photographies) et d'autres sont en cours (Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire de la Région Nouvelle Aquitaine).



Figure 53 : Four de verrier du début du XIXe © Siran, Cantal

Les gorges de la Cère ont accueilli des verreries de la fin du Moyen Âge jusque dans les années 1870. On dénombre 22 verreries implantées dans les gorges, dont 13 sur la rive droite et 9 sur la rive gauche de la Cère. Les verreries permanentes comme le Theil, Lacoste et Sagnemoussouse, avec très souvent la maison du maître et les bâtiments des verreries autour. Les verreries temporaires s'implantaient au bord de la rivière pour deux raisons. En premier lieu, elles avaient besoin du bois, coupé en amont et acheminé par flottage jusqu'à la verrerie. En second lieu, elles s'implantaient pour le sable.

Les lieux d'accueil du public

L'office de tourisme Vallée de la Dordogne et les bureaux d'information touristique

Le syndicat mixte du Pays Vallée de la Dordogne (nord du Lot) et le syndicat mixte de la Vallée de la Dordogne Corrézienne (sud de la Corrèze) ont approuvé la création en décembre 2015 d'un office de tourisme sous la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC).

L'office et ses services couvrent tout le territoire de l'actuel PETR (64 communes) et le territoire de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) sur le nord du département du Lot (77 communes).



Figure 54 : Périmètre de l'OT Vallée de la Dordogne Corrézienne

Sur le territoire du PETR VDC, l'office possède quatre bureaux d'information touristique (BIT) :

- Collonges-la-Rouge, ouvert à l'année
- Aubazine, ouvert pour la saison estivale
- Beaulieu-sur-Dordogne, ouvert pour la saison estivale
- Argenta-sur-Dordogne, ouvert pour la saison estivale

Les BIT sont des antennes de l'Office de Tourisme, des lieux d'accueil et d'information des visiteurs. Ils permettent **un maillage de l'accueil** sur le territoire et sont implantés selon les flux touristiques sur le territoire.

L'Office intercommunal propose ses propres prestations, comme des visites guidées. L'OT emploie **un guide-conférencière à temps plein sur l'année**. Les autres guides-conférenciers sont vacataires.

Les BIT orientent aussi les visiteurs vers les autres lieux d'accueil.

Les principaux sites d'accueil

Le PETR possède sur son territoire des sites emblématiques. Mis en avant par les communes et par l'office du tourisme, ils sont des points d'accueil importants pour les visiteurs.

- Les Tours de Merle (d'avril à octobre)
- Les fermes du Moyen Âge (de mai à octobre)
- Le barrage du Chastang (de janvier à octobre)
- Les jardins Sothys (d'avril à octobre)
- Musée de l'homme de Neandertal (d'avril à octobre)
- Les Quatre demoiselles, musée de la noix (de mai à octobre)



Les Tours de Merle
Saint-Geniez-ô-Merle



Le barrage du Chastang
Servières-Le-château



Les Jardins Sothys
Auriac



Les fermes du Moyen Âge
Saint-Julien-aux-Bois



Les Quatre Demoiselles, musée de la noix
Saillac



Musée de l'homme de Neandertal
La Chapelle-aux-Saints

Les villages de Beaulieu-sur-Dordogne, de Collonges-la-Rouge et de Curemonte, labélisés « Plus Beaux Villages de France » sont aussi des épicentres sur le territoire.

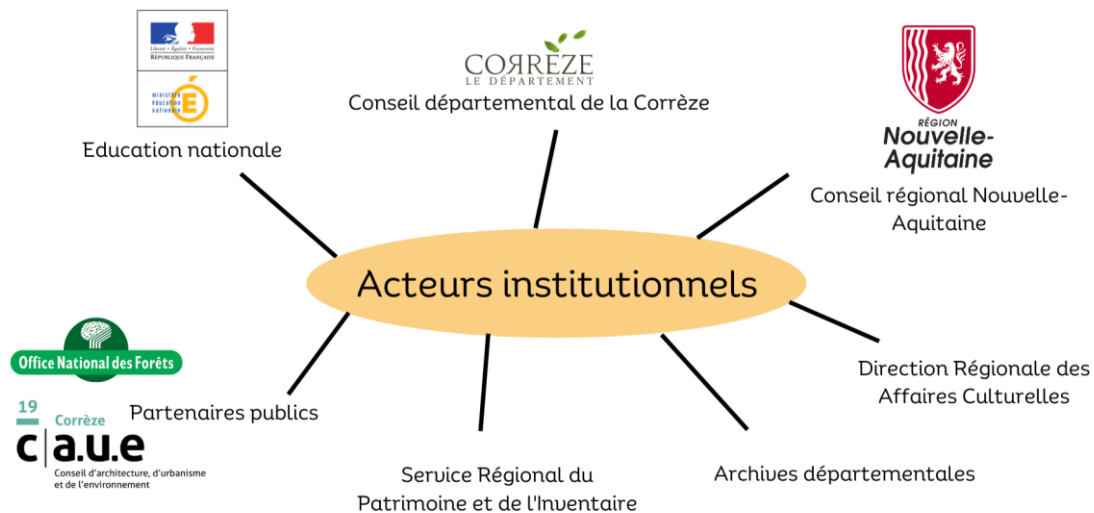


D'autres lieux patrimoniaux accueillant du public existent sur le territoire, ils sont référencés en *annexe n°10*.

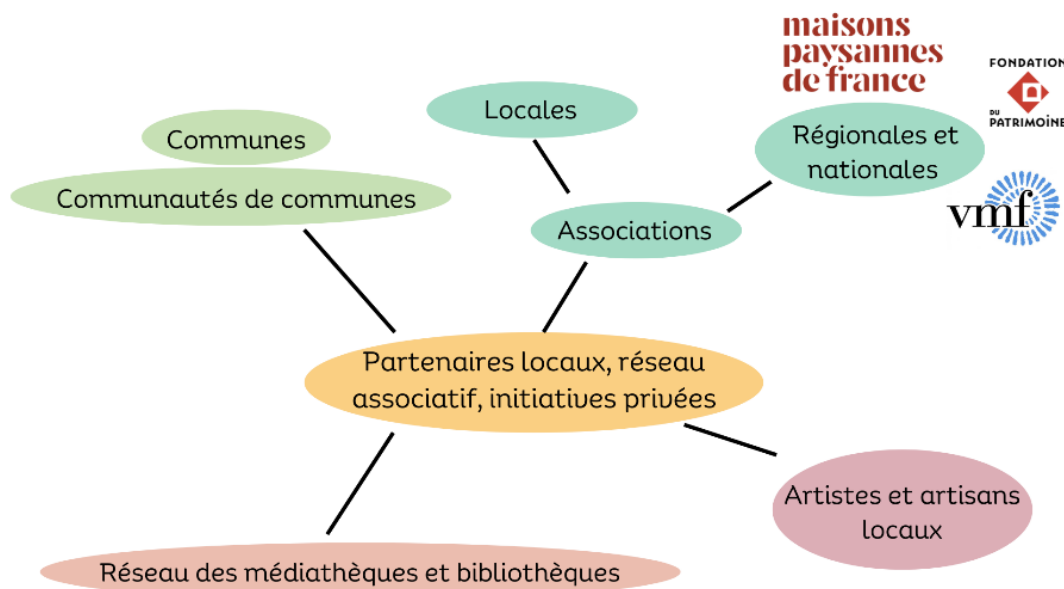
Les acteurs agissant dans le domaine du patrimoine

On peut regrouper les acteurs qui interviennent aux côtés du PETR en deux grands groupes.

D'une part, les acteurs institutionnels, qui ont soit un double rôle de financeurs et de partenaires (Département, Région) soit qui suivent la démarche de valorisation et les actions (Education Nationale, DRAC, SRPI), voire qui prennent part aux actions du PETR (Office Nationale des Forêts, CAUE).



D'autre part, les partenaires locaux telles que les communes et les communautés de communes qui peuvent être des porteurs de projets (sentiers d'interprétation, restauration d'un bâtiment public...). Le **réseau associatif**²¹ est aussi un acteur primordial pour la dynamique locale (visites, randonnées, expositions...). Enfin les initiatives privées sont à prendre en compte, comme les artistes locaux et artisans mais aussi des nouveaux arrivants, porteurs de projets culturels.



L'animation de ce réseau d'acteurs multiples mais complémentaires est au cœur d'une démarche de projet.

²¹ Liste des associations œuvrant pour le patrimoine sur le territoire en [annexe n°12](#)

La signalétique patrimoniale sur le territoire

Les plaques de bourg



Figure 55 : Plaque de bourg à Sioniac

Des plaques d'information ont été apposées -souvent sur les églises-, sur l'actuel territoire de la CC Midi Corrèzien. A l'initiative de l'ancien SIDBBM, ces panneaux permettent une médiation indirecte dite aussi médiation support.

Ces plaques sont en verre. Pour la plupart, elles sont usées et pour certaines, elles ont été déposées du fait de leur vétusté. Une plaque par village était apposée.

Argentat-sur-Dordogne possède dans le vieux centre plusieurs plaques en verre qui présentent des endroits clés de l'ancienne cité portuaire : les quais, le couvent des Récollets, les gabares, la place Delmas... Ces plaques sont aussi un peu anciennes et abîmées.

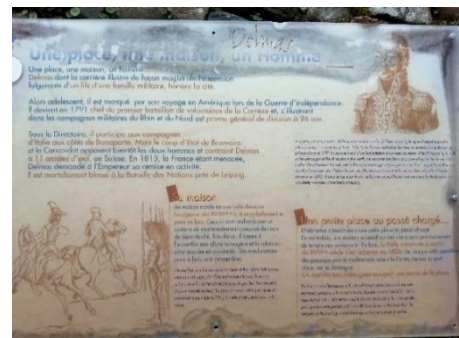


Figure 56 : Plaque sur la Place Delmas

Les sentiers d'interprétation



Figure 57 : Plaque du circuit du patrimoine à Meyssac

Différents circuits sur le territoire permettent de découvrir le patrimoine local.

A Meyssac par exemple, le « **Circuit du patrimoine** » propose de découvrir le vieux bourg via 14 stations, signalisées par une petite plaque. Le circuit est présenté sur une plaquette disponible à la station 1 et à l'office de tourisme.

A Beaulieu-sur-Dordogne, le « **Sentier de découverte** » fait une boucle de 5 km en passant par le vieux bourg, les berges de la Dordogne et les hauteurs de Tartarel. 16 points d'intérêt sont à découvrir, soit sous la forme de bornes ludiques en bois, soit sous la forme de panneaux d'interprétation.



Figure 51: Borne en bois du sentier découverte de Beaulieu



Figure 52: Panneau du sentier découverte de Beaulieu

A Neuville, autour d'une boucle de 2km, la « **Sente aux cochons** » est un sentier d'interprétation en lien avec la fête du cochon, qui a lieu tous les ans en mars/avril. Autre circuit culinaire, le « **Circuit des alambics** » à Ligneyrac fait découvrir le patrimoine gourmand du paysage corrézien (vin paillé, eaux de vie, noix, champignon, viande, fraise...).

Aux côtés des sentiers d'interprétation, les **tables d'orientation** proposent une lecture du paysage. Il en existe des classiques, en « physique » comme à Roche de Vic (Albussac) et des numériques, comme l'initiative portée par la CC Midi Corrézien²².

Il existe aussi 12 parcours **Terra Aventura** sur le territoire du PETR. D'autres sont actuellement en cours de création (Le Pescher, Monceaux...). Ces parcours proposent sur quelques kilomètres, de répondre à des énigmes tout en découvrant des lieux insolites et des anecdotes. A la fin du parcours, un pins (appelé Poi'z) vient récompenser les explorateurs !

Un tableau reprend les parcours présents sur le territoire et les tables d'orientation en [annexe n°11](#).

²² Avec l'application Midi Corrézien : informations sur les sites dotés de tables d'orientation numérique (Puy d'Arnac, St-Bazile-de-Meyssac, Saillac et Ligneyrac, Queyssac-les-Vignes, Altiliac, Aubazine)

Les actions de valorisation du patrimoine

Les différents modes de valorisation

Type de médiation	Médiation directe (« présence »)	Médiation indirecte (« support »)
Médium	Médiateurs, guide-conférenciers, intervenants	Panneaux d'interprétation, signalétique, tables d'orientation
Localisation	Principalement dans les lieux qui accueillent du public. <i>Ex: Musée de l'Homme de Neandertal, Tours de Merle, Maison du Patrimoine à Argentat.</i>	Répandue sur le territoire. <i>Ex: plaques de bourgs, sentier d'interprétation, dépliants disponibles dans les BIT, table d'orientation (physiques ou virtuelles).</i>
Situation actuelle	Peu développée sur le territoire. Hors lieux d'accueil du public, elle est ponctuelle et souvent portée par des associations. En haute saison : visites guidées assurées par l'OT mais principalement pour des groupes.	Nombreux panneaux vieillissants malgré la création de nouveaux dispositifs (notamment grâce aux fonds européens).
Limite	Pérennité des actions associatives (dépend des membres et des dynamiques locales) et qualification des intervenants (qualité de la médiation).	L'absence d'animations autour de la médiation support peut nuire à son utilité (manque de communication sur les sentiers existants, de mise en valeur par une signalétique adaptée, non-appropriation par les écoles, les habitants...).

Atouts	Faiblesses	Menaces	Opportunités
<p>Un patrimoine culturel, historique, paysager et naturel varié et préservé.</p>	<p>Un manque de coordination entre les actions de valorisation.</p>	<p>Des dynamiques associatives et des pratiques culturelles vivantes qui entretiennent le lien social et le "bien vivre" sur le territoire.</p>	<p>Le mitage dans un paysage encore préservé.</p>
<p>Des actions de préservation et de valorisation.</p>	<p>Des animations culturelles et patrimoniales qui s'appuient essentiellement sur le bénévolat.</p>	<p>Une volonté politique de s'engager dans la valorisation des patrimoines (Fonds européens / PETR - Pays d'art et d'histoire).</p>	<p>La disparition du patrimoine vernaculaire (matériel et immatériel).</p>
<p>Un tissu associatif dense qui s'appuie sur des bénévoles. Certaines associations sont même employeuses.</p>			<p>La difficile pérennisation des associations.</p>
			<p>Une volonté politique qui peut s'essoufler.</p>

Conclusion- La mise en valeur des richesses patrimoniales locales : quelle opportunité pour le PETR ?

Un support pour le tourisme ?

La valorisation des richesses patrimoniales est incontestablement un atout pour le développement du tourisme local. Le tourisme de pleine-nature (activités, loisirs, campings) est très présent sur le territoire avec comme « fil rouge » la Dordogne.

Le tourisme culturel est mis en valeur notamment avec les labels Plus Beaux Villages de France que possèdent Beaulieu-sur-Dordogne et Curemonte et à proximité, (mais hors PETR), Turenne, Carennac, Martel et Rocamadour. Le patrimoine bâti et les paysages attirent de nombreux visiteurs. L'Office de tourisme Vallée de la Dordogne les mets en valeur par le biais de campagnes de communication diverses et surtout d'une marque de qualité « Vallée de la Dordogne ». Des visites guidées pour les groupes sont organisées et des documents de présentation existent (livret-découverte, parcours).

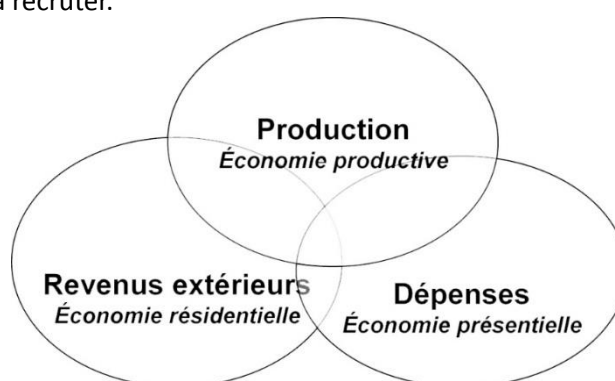
La part des résidences touristiques (location saisonnières et résidences secondaires) est très importantes.

Hébergement touristique	Nombre (Territoire PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne)
Campings	28
Hôtels	22
Villages Vacances	8
Meublés de tourisme	583

Pour rappel, les résidences secondaires représentent 26,2% du parc de logement (2019). Ce taux important limite l'offre de logement pour l'installation de nouveaux ménages. La question du logement sur le territoire revient très souvent et une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPECT), portée par le PETR vise à traiter ce sujet afin de trouver des solutions à ce problème. En effet, l'économie touristique fonctionne avec une part importante de saisonniers : si ceux-ci ne peuvent pas se loger, les professionnels du tourisme peinent à recruter.

La mise en valeur du patrimoine est donc un support pour le tourisme mais il peut aussi avoir des effets néfastes pour la vitalité d'un territoire. Il est important de ne pas faire reposer tous les revenus d'un territoire sur la même économie.

En l'occurrence, il est important de penser l'interdépendance entre économie productive, économie résidentielle et économie présenteielle (Source : M. Talandier)²³



²³ **Magali Talandier and Valérie Jousseau**, "Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ?", *Noréis* [Online], 226 | 2013, Online since 30 March 2015, connection on 03 August 2023. URL: <http://journals.openedition.org/norois/4525>; DOI: <https://doi.org/10.4000/norois.4525>

Un support pour l'attractivité du territoire ?

La mise en valeur des richesses patrimoniales attire des touristes mais attire aussi de nouveaux habitants.

La recherche de calme et d'une campagne préservée est souvent l'argument mis en avant par le marketing territorial pour l'attractivité du territoire²⁴.

Les richesses patrimoniales sont souvent synonymes d'un **cadre de vie préservé**. D'un point de vue des paysages et des milieux naturels plus largement, les zones de protection sont nombreuses et la diversité de la faune et de la flore participent de cet environnement préservé.

La qualité architecturale du bâti est aussi un argument important pour les territoires et pour l'attrait des nouvelles populations. Néanmoins, l'attractivité peut être uniquement résidentielle, c'est-à-dire lorsque « le ménage n'y possède que son lieu de résidence, le lieu de travail étant situé sur un autre territoire [...] »²⁵.

La thématique patrimoniale doit donc être abordée de manière transversale, afin de pouvoir répondre à divers enjeux. Par exemple, la rénovation d'un centre-ancien ne comprend pas uniquement les ravalements de façades et la réfection des trottoirs, elle doit aussi envisager la rénovation de locaux commerciaux et/ou de logements locatifs afin de dynamiser tout un bourg.

La mise en valeur du patrimoine constitue aussi une opportunité pour le développement d'une identité locale, qui permet de créer du lien entre les populations mais aussi de promouvoir un sentiment d'appartenance à une culture commune, un espace commun.

Un support identitaire ?

« La nature, les paysages, le secteur économique et culturel peuvent être perçus comme spécifiques aux territoires et constitutifs de l'identité même de ses résidents, impliquant dès lors sa prise en compte au sein des politiques urbanistiques et sociales, au travers d'une gestion raisonnée et participative. »²⁶

Ce qui forme l'identité d'un territoire et de ses habitants est **l'ensemble des particularismes culturels sur lesquels se fonde le sentiment d'appartenance à un groupe**. Ainsi, le patrimoine au sens large, c'est-à-dire l'architecture locale et ses spécificités (patrimoine bâti), un cours d'eau et ses paysages (patrimoine naturel), la langue du pays et son vocabulaire lié, ou encore les fêtes et traditions populaires (patrimoine immatériel) sont autant d'éléments sur lesquels peut se fonder un sentiment d'appartenance.

Ces spécificités permettent aussi de se différencier d'un territoire voisin, qui aura une autre architecture, d'autres matériaux de construction, d'autres traditions. L'identité n'est pas figée, elle se construit dans le temps et évolue, puisque qu'elle se fonde sur la culture, en perpétuelle évolution.

Par la mise en valeur du patrimoine, c'est aussi l'appropriation de ces richesses qui est visée. En effet, contrairement aux touristes qui sont souvent vu en situation de « consommateurs » de paysages,

²⁴ <https://www.ma-vie-en-xaintrie.com/>, consulté le 2 août 2023

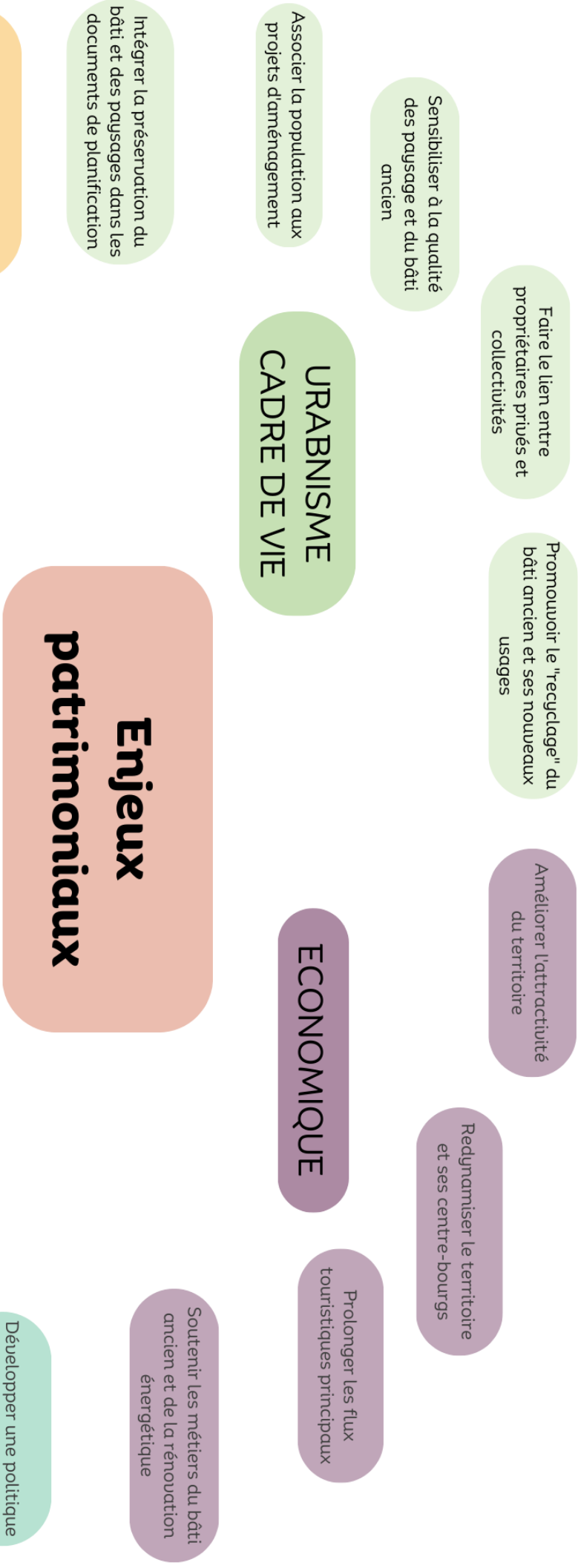
²⁵ POIROT Jacques, GERARDIN Hubert, « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », *Mondes en développement*, 2010/1 (n° 149), p. 27-41. DOI : 10.3917/med.149.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-27.htm>

²⁶ Fabien VAN GEERT, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, in <http://geopark.mnhn.fr/fr/geopatrimoine/patrimoine-territoire-identite/patrimoine-support-identites>

« consommateurs » de beaux villages, les habitants eux, en sont (et doivent !) en être les « acteurs ». Et c'est par **l'identification à ces particularismes culturels locaux** que ceux-ci pourront le devenir.

D'où **l'importance d'une médiation culturelle à destination des habitants** (public familial et jeune public, scolaire ou non, personnes âgées...) et d'une **participation active** de ceux-ci lors des projets de territoire qui touchent au patrimoine, comme par exemple, l'élaboration des documents de planification (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Site Patrimonial Remarquable...).

Les enjeux patrimoniaux en vallée de la Dordogne corrézienne



Enjeux patrimoniaux

URBANISME CADRE DE VIE

Faire le lien entre propriétaires privés et collectivités

Promouvoir le "recyclage" du bâti ancien et ses nouveaux usages

Améliorer l'attractivité du territoire

Redynamiser le territoire et ses centre-bourgs

Sensibiliser à la qualité des paysages et du bâti ancien

Associer la population aux projets d'aménagement

Intégrer la préservation du bâti et des paysages dans les documents de planification

Poursuivre les travaux de connaissance sur le territoire

Mettre en valeur et transmettre les résultats des travaux déjà existants

CONNAISSANCES et TRANSMISSION

Sensibiliser les habitants et les visiteurs

Sensibiliser le jeune public et les scolaires

SOCIO-CULTURELS

Anticiper les nouveaux usages du patrimoine (églises, granges)

Favoriser la création culturelle

Développer une politique culturelle sur le territoire

Consolider l'identité "vallée de la Dordogne"

ECONOMIQUE

Prolonger les flux touristiques principaux

Soutenir les métiers du bâti ancien et de la rénovation énergétique

Bibliographie

CAUE, *Le petit patrimoine de la Corrèze*, Editions Lucien Souny, Saint-Paul, 2009

CHOAY Françoise, *Pour une anthropologie de l'espace*, Ed. Seuil, 2006

DECROLY Jean-Michel, « Tourisme et dynamiques démographiques : des relations multiples, denses et mal connues », *Espace Populations Sociétés*, n°2, 2003, p. 246 pp.239-249

URL : https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_2003_num_21_2_2077

DUCHÊNE Alexandra, « La culture celtique et le peuple gaulois à Argentat », *Argentat-sur-Dordogne, entre nature et culture*, Nuage Vert, 2021

DURIF Olivier et MEUNIER Dominique, *Patrimoines oraux et mémoires musicales de la vallée de la Dordogne corrézienne*, CRMTL, septembre 2004

ESTIENNE A., FORTUNIER A., MASSE M. et TORRES L., « Les « Pays d'art et d'histoire » et le patrimoine industriel », *Ethnologies*, vol. 42, numéro 1-2, 2020

FILLOZ Valia et COLOMB Valérie, « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2, n° 2 | Mai 2011.

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8998>

GUERIN-PACE France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, 2006/4 (Tome 35), p. 298-308.

URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>

HOUDART Marie-France, *L'or de la paille. De la tresse au cabas en pays de Beynat*, Lamazière-Basse, Ed. la maiade, 2009

LE HEC Frédéric, *Histoire de Beaulieu-sur-Dordogne et de son pays*, Les Ardents éditeurs, 2010

PATUREAU Jacques, *Les mines de charbon d'Argentat (Corrèze)*, ed. Mille Sources, 2001

POIROT Jacques, GERARDIN Hubert, « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », *Mondes en développement*, 2010/1 (n° 149), p. 27-41.

URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-27.htm>

SAEZ Guy, LANDEL Pierre-Antoine, PERIGOIS Samuel, *Villes et Pays d'art et d'histoire en Rhône-Alpes : bilan et perspectives*, 2007. halshs-00264474

TALANDIER Magali et JOUSSEAUME Valérie, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Norois* [Online], 226 | 2013.

URL : <http://journals.openedition.org/norois/4525>

VERNIERES Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques financière et développement*, 2015/1 (n°118), pp.7-20.

URL : <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm>

Etudes

Agence Follea-Gautier, DIREN, Univ. Lettres SHS Limoges, *Paysage en Limousin, de l'analyse aux enjeux*, 2006.

Etude CAUE Corrèze 1998-1999, *Vallée de la Dordogne, Patrimoine Architectural*

CRMTL, Patrimoines oraux et mémoires musicales de la vallée de la Dordogne corrézienne, 2004

Groupe Pluricité, *L'impact de la Fondation du patrimoine : « Faire patrimoine »*, Etude d'impact, 2019
<https://www.portailpatrimoine.fr/resource/871/chiffres-cles-et-conclusions-etude-dimpact>

Travaux d'étudiants

AMBLARD-LAROLPHIE Romane, GIRARDIN Pauline, JACQUES Lisa, PEOT Adèle, PESSOT Marine, ROLINAT Renaud, *Etat des lieux patrimonial. Etude de faisabilité pour le label « Pays d'art et d'histoire. PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Groupe Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne*, Dossier projet collectif tuteuré, Université de Limoges et lycée agricole d'Ahun, 2021.

BONICEL Audrey, DESCAHMPS Amandine, HERARD Maxime, LEON Marie, PRADO Julien, VELEZ Emma, *Etat des lieux patrimonial. Etude de faisabilité pour le label « Pays d'art et d'histoire. PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Groupe Communauté de Communes Midi Corrèzien*, Dossier projet collectif tuteuré, Université de Limoges et lycée agricole d'Ahun, 2021.

BREVIERE Marie, *La co-construction d'un projet de territoire autour du patrimoine : l'exemple du PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne et du label Pays d'art et d'histoire*, Rapport de stage, Université de Lille, 2021.

CARRAT-PIZZATO Roxane, Rapport de stage, Université Aix-Marseille, 2022.

85

DURAND Christelle, Mémoire de fin d'étude, DEA « Dynamiques des montagnes et des territoires sensibles » Limoges (87) / ADAXA St-Privat (19)

LYOTARD Mathilde, *Conserver l'histoire et le patrimoine de Collonges-la-Rouge tout en construisant son avenir, mémoire de fin d'étude*, Faculté d'architecture

Annexes

1. Tableau récapitulatif des projets soutenus dans le cadre de la fiche-action 4 « PATRIMOINE »
2. Présentation simplifiée des fiches-action 2023-2027
3. Liste des ZNIEFF sur le territoire du PETR VDC
4. Liste des produits AOC/AOP sur le territoire du PETR VDC
5. Liste des produits IGP sur le territoire du PETR VDC
6. Liste des sites Natura 2000 sur le territoire du PETR VDC
7. Liste des sites inscrits et classés sur le territoire du PETR VDC
8. Liste des MH inscrits et classés sur le territoire du Midi Corrèzien
9. Liste des MH inscrits et classés sur le territoire de la Xaintrie Val'Dordogne
10. Recensement des lieux accueillant du public (tourisme)
11. Recensement des parcours « patrimoine » sur le territoire du PETR VDC
12. Liste des associations locales du patrimoine sur le territoire du PETR VDC (sep. 2023)